

LES NOUVEAUX AMENDEMENTS A LA CHARTE DE NOTRE VILLE

Quelques uns des nouveaux changements apportés par la Législature.

Le bill No 117 qui vient d'être sanctionné par le pouvoir législatif et qui est maintenant dans nos statuts, porte des modifications importantes.

Ce bill contient la substance des principes du régime qui dirigera à l'avenir les destinées de la ville. La plupart des explications sont empruntées à l'exposé que MM. les procureurs des promoteurs du bill, ont fait des changements proposés, lors de la discussion au Comité des Bills privés.

"8. Le conseil est composé d'un maire et de huit échevins, soit deux pour chaque quartier et dont les sièges porteront les numéros 1 et 2 pour chaque quartier."

"9. Les articles 48 et 49 de la Loi des cités et villes sont remplacés par la cité, par les suivants:

"48. Une élection générale du maire et des échevins aura lieu le premier jour juridique de février 1930 et subséquemment, tous les deux ans, le premier jour juridique de février, conformément aux dispositions de cette charte."

"49. Les échevins des sièges numéro 1 sont élus pour deux ans à la majorité de tous les électeurs municipaux de chaque quartier ayant voté, et le maire, par le vote de la majorité de tous les électeurs municipaux de la cité ayant voté."

3. Le terme d'office du maire et des échevins actuels de la cité des Trois-Rivières s'étendra jusqu'à et prendra fin lors de l'assomblée de leurs successeurs, après l'élection générale qui aura lieu en février 1930.

4. Nonobstant tous contrats à ce contraire qui sont abrogés, le lieutenant-gouverneur en conseil, dans les trente jours après l'entrée en vigueur de la présente loi, peut nommer un officier municipal appelé "contrôleur" qui, jusqu'à l'assomblée du nouveau conseil élu aux élections générales de 1930, exercera les pouvoirs qui sont assignés au gérant par l'article 109 de la loi des cités et villes, la position actuelle de gérant étant abolie quand le lieutenant-gouverneur en conseil aura nommé le contrôleur, et en outre, tous règlements, résolutions, obligations, ou contrats sont dans les quarante-huit heures de leur signature par le maire, présentés par le greffier au contrôleur pour qu'il y donne son assentiment et qu'il y appose sa signature.

Nonobstant toute loi à ce contraire, tous tels règlements, résolutions, obligations ou contrats n'ont vigueur et effet qu'après avoir été signés par le contrôleur.

Si le contrôleur refuse de les signer, il les remet avec ses objections par écrit au greffier avant la séance suivante, qui les soumet de nouveau à la considération du conseil à cette séance, comme matière d'urgence et de priorité.

Si les 3/4 des échevins approuvent de nouveau tels règlements, résolutions, obligations ou contrats, le contrôleur est tenu de les signer et approuver et s'il refuse, tels règlements, résolutions, obligations ou contrats sont légaux et valides, comme s'il les avait signés et approuvés.

Si le contrôleur refuse de signer en alléguant illégalité, et que les 3/4 des échevins approuvent de nouveau tous les règlements, résolutions, obligations ou contrats, le contrôleur est qualifié et aux fins de la cité des Trois-Rivières peut par une requête présentée à la

Cour supérieure ou à un juge de ce tribunal, demander et obtenir pour cause d'illégalité, la cassation de tous règlements, résolutions, obligations ou contrats avec dépens contre la municipalité, en se conformant aux prescriptions des articles 411 à 422 inclusivement de la Loi des cités et villes, à l'exception de l'article 415 qui ne s'applique pas.

Le traitement annuel du contrôleur sera fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Ces articles sont entièrement nouveaux et constituent une bonne partie des changements réels apportés.

4a. Si durant trois semaines consécutives, il n'y a pas eu de séance du conseil faute de quorum, il sera du devoir du contrôleur d'en faire immédiatement rapport au ministre des affaires municipales en donnant les noms des membres du conseil dont l'obstination ou le défaut d'assistance aura été constaté, et le lieutenant-gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des affaires municipales, déclarer vacants les sièges de ces membres et nommer des remplaçants à ces charges pour la balance de leur terme.

4b. Tous les fonctionnaires et employés de la municipalité, sauf le greffier et le trésorier, sont sous le contrôle et la direction du gérant (qui a seul le pouvoir de les engager, suspendre ou démettre de leurs fonctions).

L'article 19 fixait au premier mai l'époque de la confection de la liste électorale. Il se trouve remplacé par l'article 135 de la Loi des Cités et Villes, lequel se lit comme suit:

135—Chaque année, avant le dernier décembre, le greffier dressera ou fait dresser sous sa direction, de la manière ci-après indiquée, une liste pour la municipalité, des personnes inscrites sur le rôle d'évaluation, ainsi que sur le rôle de perception des taxes de la municipalité et possédant le sens électoral requis 13 Geo. v. c. 65, s. 135.

AUX FETES D'OTTAWA

Sa Grandeur Monseigneur Comtois, Auxiliaire des Trois-Rivières, représentera Sa Grandeur Monseigneur Cloutier et le diocèse des Trois-Rivières à la grande démonstration qui sera donnée à Sa Grandeur Monseigneur Forbes, à l'occasion de son intronisation officielle à Ottawa, cette semaine.

Sa Grandeur Monseigneur Comtois sera accompagné de Mgr J.-E. Paquin, P.D., Procureur à l'Evêché des Trois-Rivières.

AVISEUR LEGAL

Maître Wilfrid Gariépy succède à M. Béliveau.

Le Conseil de Ville, à la voix prépondérante du Maire, a nommé Maître Wilfrid Gariépy, aviseur légal de la ville, à la place de Maître A. Béliveau, qui a repris sa place de Greffier de la ville.

CAMPAGNE CONTRE LES ACCIDENTS

Les directeurs de la Canada Iron viennent d'inaugurer une campagne importante d'éducation pour la prévention des accidents chez les ouvriers à leur service. Les départements qui se signalent davantage sont récompensés et l'émulation parmi les groupes est grande.

En prévision que tout va bien, la Compagnie fait flotter sur ses usines, un drapeau spécial qu'elle abaisse s'il survient un accident.

Les ouvriers eux-mêmes portent un grand intérêt à cette pratique, car, en définitive ce sont eux qui sont les victimes.

Ce mouvement a déjà produit de bons résultats, car depuis trois semaines, le drapeau a toujours flotté sur la Canada Iron.

LE TRAVAIL DU DIMANCHE

La Ligue du Dimanche dans son rapport du 3 mars 1928 dit: Il ressort des rapports préparés par chaque comité et lus à la réunion que le travail du dimanche a considérablement diminué dans l'industrie de la pulpe et du papier. Le travail de production, tel qu'il se pratiquait autrefois, n'existe presque plus aujourd'hui. Les rares usines qui le continuent sont la Barret Co., à Joliette et la Wayagumack aux Trois-Rivières.

La Ligue a parfaitement raison pour ce qui regarde Les Trois-Rivières. En effet, une petite enquête faite l'un de ces derniers dimanches, nous révèle ce qui se passe dans l'usine mentionnée. Il serait trop long d'énumérer le nombre d'hommes qu'il y avait ce jour-là dans les sept ou huit départements de l'usine. Il suffirait de dire que 91 hommes ont travaillé de minuit samedi soir à 7 heures dimanche matin et 87 hommes de 6 heures p.m. dimanche à minuit lundi matin. De plus 36 hommes ont été à l'œuvre de 7 heures a.m. à 6 heures p.m. Il semblerait que ces 36 hommes seraient le nombre requis et suffisant pour les réparations urgentes, la maintenance des feux et autres travaux qui ne peuvent être suspendus. Les 118 autres font des travaux qui pourraient être exécutés la semaine ou sont occupés à la production de la pulpe dont une bonne partie est vendue et expédiée au dehors. Il n'est pas nécessaire d'être un puritain ou un sky pilot de La Ligue du Dimanche, comme disait le Premier Ministre dans son dernier discours de la session, pour condamner l'obstination de la Wayagumack à violer la loi du repos dominical, à ignorer les droits de Dieu et ceux de ses ouvriers. Non, pour dénoncer ce travail du dimanche, pour redouter ses terribles conséquences, pas n'est besoin d'être puritain; il suffit d'être chrétien, d'être canadien et d'aimer son pays.

Est-ce que la visite, à cette usine, d'un homme compétent et autorisé ne serait pas de nature à améliorer la situation?

ENTREE EN RELIGION
Grand'Mère, 21.—Mlle Cécile Nobert, fille de Monsieur et Madame Xavier Nobert de cette ville vient de dire adieu au monde pour entrer au noviciat des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception, à Pont-Viau, P. Q.

UN APPEL AU GOUV. GENERAL

Une résolution à Ottawa.

"C'est pour gaspiller de l'argent. C'est une honte. C'est bourrer des poches étrangères," a déclaré l'échevin Ryan en s'opposant à une résolution des échevins Rheault et Janvier.

"Que Son Honneur le maire soit autorisé à consulter un ou deux avocats au sujet de la légalité de la loi amendement la charte de la cité des Trois-Rivières et adoptée par la Législature à la dernière session pour connaître l'opinion de ces avocats sur la constitutionnalité de cette loi et aussi sur l'opportunité de soumettre cette loi au gouverneur-général pour désaveu."

Et ajoutant que: "Son Honneur le Maire pourra aussi autoriser ces avocats à prendre les procédures nécessaires à cette fin."

Les échevins Ryan, Loranger et Gravel votèrent contre la résolution qu'approuvèrent les échevins Madore, Rheault et Janvier et qui fut adoptée sur le vote prépondérant du Maire.

Dès que le maire eut donné son vote, l'échevin Ryan s'exclama: "Ca, c'est fort! contester le droit de la Législature!"

Et le Maire de répondre que si la Législature peut défaire les actes des municipalités et si elle a un contrôle sur les villes, le Gouvernement fédéral a le même droit sur les législatures.

M. BELIVEAU RETOURNE AU GREFFE

Aviseur légal pendant quelques mois.

M. A. Béliveau, qui occupait la charge d'aviseur légal depuis la fameuse résolution concernant ses services Mre G. Méthot, a repris, avec l'acquiescement de la majorité du Conseil, Monsieur le Maire aidant, son ancien poste de Greffier de la Cité, avec un salaire de \$3,000 par année jusqu'au premier juillet alors qu'il touchera \$4,000 par année.

LINDBERGH SURVOLERA L'EUROPE

LINDBERGH SURVOLERAIT A NOUVEAU L'ATLANTIQUE

Une rumeur voudrait que le Colonel Charles A. Lindbergh survole l'Atlantique à nouveau au mois de mai. Un célèbre fabricant d'automobiles américain et un manufacturier de pneus l'accompagneraient dans une envolée aux principales capitales de l'Europe.

On sait que le Colonel Lindbergh a toujours voulu, depuis sa fameuse envolée New-York-Paris, retourner en Europe, pour y faire une tournée plus complète. Mais le Gouvernement américain lui a donné l'ordre de demeurer aux Etats-Unis.

LE PEUPLE VOTERA POUR UN BATEAU

Les Echevins Loranger, Gravel et Ryan contre l'achat d'un bateau de \$272,750.

LE VOTRE DU MAIRE EMPORTE LA RESOLUTION.

La question du bateau pour la traversée Trois-Rivières-St-Angèle est revenue sur le tapis samedi au Conseil de ville.

Après l'exposé de la question par M. le Maire, M. l'échevin Loranger exposa ses vues sur le sujet, disant que c'est une charge trop lourde, car il faudra payer environ \$14,000 d'intérêt et avec la dépréciation qui suivra cela devra se chiffrer à environ \$27,000 par an. C'est le cas de dire que si la traversée fait des revenus, ils sont vite mangés.

Le Maire dit obéir à la Commission des Services Publiques et prétend qu'un bateau plus petit ne serait pas suffisant surtout dans la période du tourisme et les jours de marché.

La motion est mise aux votes et la voix du Maire la fait accepter.

TOURNEE DE CONFERENCES

Monsieur Chartier, de la maison Dupuis, de Montréal, donne cette semaine, une série de conférences aux élèves des diverses écoles de la ville.

Des vues intéressantes illustrent bien les sujets développés par l'orateur. Ces films sont variés et très au point.

MORT DE M. LUDGER GELINAS

ST-BARNADE

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Ludger Gélinas, époux de feu Délia Marcouiller, survenu le 22 courant à sa demeure, après une année de maladie, à l'âge de 66 ans.

M. L. Gélinas était cultivateur modeste, excellent citoyen, un père de famille éclairé et dévoué.

Il laisse dans le deuil un frère, M. Arthur Gélinas, de St-Boniface de Shawinigan, et plusieurs enfants: Lorenzo, Religieux-prêtre de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement, Montréal; Clodomir et Léo, marchands, de Ste-Elisabeth, Manitoba; Joseph, ouvrier, de cette paroisse; Marcel, commis à Charette; Henri, étudiant à l'Institut Agricole d'Oka; Carolus, élève à l'Université d'Ottawa; Ida, Mme Arthur Gélinas, et Irène, Mme Emile Villemure, de cette paroisse; Annette, Mme J.-Bte Grenier, d'Yamachiche.

Il laisse aussi plusieurs petits-enfants.

Ses imposantes funérailles présidées par son fils, le Révérend Père Lorenzo Gélinas, T.S.S., ont eu lieu hier (26 courant) à l'église, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

A la famille si éprouvée, nous offrons l'expression d'une profonde et sincère sympathie.

CHEZ LES SYNDICATS OUVRIERS

Assemblée à St-Philippe dimanche.—Monsieur le chanoine Denoncourt préside.

Les syndicats ouvriers catholiques ont tenu dimanche une importante assemblée dans la paroisse Saint-Philippe sous la présidence de Monsieur le chanoine Louis Denoncourt.

Monsieur l'abbé L.-J. Chamberland, l'inépuisable aumônier des syndicats ouvriers de notre ville, ouvre l'assemblée en offrant à Sa Grandeur Monseigneur Cloutier les remerciements de tous pour le bien énorme qu'ont valu aux ouvriers les enseignements clairs et précis que Sa Grandeur a bien voulu adresser aux Syndicats.

C'est sur sa recommandation que les communautés religieuses ont accepté l'atelier fermé et les salaires des syndicats catholiques. Puis il ajoute un bon mot en faveur de Sa Grandeur Monseigneur Comtois qui a su si bien seconder Monseigneur Cloutier.

Le principal orateur de la réunion fut Monsieur l'abbé Delisle, de Québec, dont la conférence fut particulièrement documentée et très au point.

L'orateur, qui connaît la question ouvrière jusque dans ses moindres replis, rappelle la nécessité de l'union pour les ouvriers, et les résultats qui ont été obtenus.

C'est aux ouvriers de voir à leurs intérêts et ne pas trop compter sur les autres, et en preuve il parle de la situation nouvelle qui est faite à l'ouvrier blessé à son travail par la nouvelle modification de la loi des accidents.

Les autres classes se montrent souvent indifférentes au sort de l'ouvrier et c'est ce qui explique les déficiences des lois qui sont faites pour lui. Les ouvriers se doivent de réclamer leurs droits et, depuis quelques années leurs voix se font entendre plus souvent aux oreilles de nos législateurs.

FEU MME J.-A. BERNIER DE GR'MERE

Quelques jours de maladie seulement. Inhumation à la Côte des Neiges.

Grand'Mère, 26.—Mme J.-A. Bernier, née Yvonne Boyer, épouse du Grand de la ville de Grand'Mère, est décédée hier avant-midi vers 11 heures, à la suite d'une courte maladie, causée par un empoisonnement de sang.

Ses funérailles ont lieu ce matin en l'église St-Paul de Grand'Mère, à 7 heures du matin, et aussitôt après le service le corps sera conduit à la gare pour être transporté à Montréal par le train qui arrive en gare Viger, à 1.20 heure.

L'inhumation aura lieu aussitôt au cimetière de la Côte des Neiges.

La défunte, outre son époux, laisse quatre enfants en bas âge. Grâce à ses nombreuses qualités, Madame Bernier était estimée de tous ceux qui la connaissaient, et sa mort provoquera des regrets sincères et multiples.

A Monsieur Bernier, si péniblement éprouvé par ce deuil, "Le Bien Public" offre l'hommage de ses profondes condoléances.

CLOTURE DE LA RETRAITE DES DAMES

Pieuse cérémonie à trois heures, dimanche

La clôture de la seconde retraite des Dames et Demoiselles de la paroisse de la Cathédrale s'est faite dimanche à trois heures.

Les vastes nefs de la Cathédrale étaient remplies d'une foule pieuse et recueillie avide de goûter encore une fois la parole chaude, sympathique et pieuse des éminents prédicateurs qui avaient présidé aux divers exercices de cette retraite.

L'impression créée par cette dernière cérémonie durera longtemps dans la mémoire de celles qui en furent les témoins car, c'était le mot que l'on entendait sur toutes les lèvres: "jamais nous n'avons fait de si belle retraite."

Aux Révérends Pères prédicateurs, les plus sincères remerciements.

S. G. MGR COMTOIS PRESIDE

Profession religieuse chez les SS. de Marie-Réparatrice à Montréal.

Sa Grandeur Monseigneur Comtois était à Montréal, dimanche, chez les Soeurs de Marie Réparatrice où il a présidé à la profession de plusieurs religieuses.

Les ouvriers ont trouvé dans l'Eglise leurs vrais défenseurs, ils se sont groupés sous son égide et sous sa direction, ils entendent faire bien tous leurs devoirs de bons citoyens. C'est cette direction saine et désintéressée qui fera le bien et leur succès.

M. DUFRESNE SUCCEDE A M. DAoust

NOUVEL ADMINISTRATEUR DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.....

A la dernière réunion du Conseil d'Administration de La Banque Provinciale du Canada, Monsieur Oscar Dufresne, industriel important de la Ville de Montréal, a été élu Administrateur de la Banque pour succéder au regretté Monsieur Emilien Daoust récemment décédé.

Monsieur Dufresne est universellement connu dans les milieux industriels et financiers de Montréal, et il a tenu un rôle important dans le développement de la Ville de Maisonneuve.

Il est président de la Compagnie Dufresne & Locke, l'une des manufactures de chaussures les plus considérables de la Province et il est également président de la Compagnie Dufresne Construction, entrepreneurs du Pont Mont-Réal-Longueuil. Monsieur Dufresne est aussi membre du Conseil d'Administration et Gouverneur à vie de l'Hôpital Notre-Dame.

LE MERCREDI, 11 AVRIL

Conférence à l'Hôtel de Ville par M. le chan. Thellier de Poncheville,

le distingué prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal,

Organisée par les Chevaliers de Colomb des Trois-Rivières

Sous le patronage de S. G. Mgr Cloutier et de S. G. Mgr Comtois.

SIÈGES RÉSERVÉS \$1.00

Billets et plan de la salle à la Pharmacie Normand.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-PIERRE-LES-BECQUETS

La fête des Bienheureux Martyrs Canadiens n'a pas passé inaperçue dans notre paroisse. Après avoir suivi pieusement les exercices de la neuvaine, la paroisse assista en foule aux exercices de la fête, les malades venaient demander leur guérison, on leur imposa les reliques des bienheureux Martyrs. Il y eut aussi distribution d'images reliques. Nul doute qu'une si grande manifestation, de foi sera récompensée par de précieuses faveurs.

Cercle des Fermières

A l'Assemblée des membres du Conseil, Mme Oscar Beauchemin, a été élue présidente, Mme F.-X. O. Methot, vice-présidente, en remplaçant Mme Marie-Anne Demers. Trésorière, Mme Dr. Lauzé, Secrétaire, Mme Joseph Lemay, Conseillère Provinciale, Mme M.-O. Tousignant, Bibliothécaire, Leticia, Mme Léo Pepin, Conseillères, Mmes Philippe Houle, Omer Beauchemin et Edmond Pepin, remplaçant Mme Joseph Laffleur.

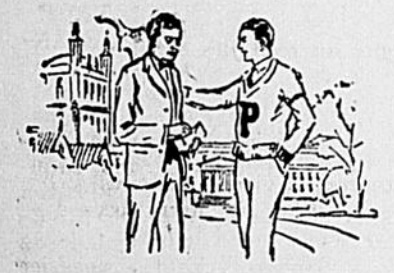
Va et vient

Mlle Rose-Ange Laliberté, de Montréal, est venue passer quelque temps chez le Dr. Lauzé. —M. Robert Roux, gérant de la sous-agence de la Banque de Drummondville, est venu passer quelques jours chez sa mère Mme Albert Roux. —M. Médéric Beauchemin, de passage chez son frère Zéphirin. —M. Joseph Poisson, est allé en voyage dans les Cantons de l'Est. —Mlle Jeanne Tousignant, est allée en visite à Ste-Gratude, chez son oncle M. Borromée St-Marc. —M. Jean-Marie Houle, est revenu de Montréal avec sa famille, pour demeurer sur sa ferme.

ST-ALEXIS DES MONTS

Naissances

Joseph-Paul-Henri-Nestor, enfant de M. et Mme Nestor Lemay, Parrain et marraine: M. et Mme Omer Giguère. —Marie-Antoinette, Noëlla, enfant de M. et Mme Alfred Morin, fils, Parrain et marraine: M. et Mme A. Lessard. —Marie-Noëlla-Marielle, enfant de M. et Mme Johnny Poudrier, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Elliott. —Joseph-Jacques-Berthol, enfant de M. et Mme Stanislas Gélinas, Parrain et marraine: M. et Mme Donias Gélinas. —Joseph-Fernand-Gérald, enfant de M. et Mme Omer Vallières, Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Vallières. —Joseph-Jérôme, enfant de M. et Mme Joseph Morin, Parrain et



Cela ne semble pas juste

Les pères et mères n'ont pas envisagé, bravement, sinon gaiement, le départ de leurs garçons ou filles pour le collège dans une ville éloignée. Souvent c'était une rupture des habitudes de la vie familiale — une rude épreuve.

Grâce au Longue Distance les garçons et les filles qui sont au collège ou au couvent peuvent demeurer en deçà des limites du cercle familial.

Mais pourquoi vous attendre à ce que ceux-ci défraient le coût des appels à Longue Distance à même leur maigre allocation. Cela ne semble pas juste. Les incursions sur leur bourse pas trop bien garnie sont très fréquentes.

Déterminez un jour et une heure ou vous pourrez les appeler et vous les trouverez anxieux de causer avec vous et impatient d'entendre cette voix qui peut le mieux les réjouir et les réconforter.



marraine: M. Roméo Morin et Mlle Alice Plante. —Joseph-Marcel-André, enfant de M. et Mme Adrien Lessard, Parrain et marraine: M. et Mme André Lemay.

Nos vieillards

A la demande de quelques familles de la paroisse, nous donnons ici la liste de nos vieillards. D'après le recensement de janvier 1927, nous comptons à St-Alexis-des-Monts, 32 personnes de 75 à 88 ans. Voici les noms de ces vieillards remarquables: MM. Onésime Béland, 76 ans; André Dho, 75 ans; Charles Ducharme, 88 ans; Benjamin Gélinas, 86 ans; Mme Veuve Hercule Bergeron, 77 ans; Mme Veuve J.-B. Drolet, 79 ans; Xavier Dupuis, père, 78 ans; Mme Xavier Dupuis, 77 ans; Mme Veuve Léopold Daveluy, 77 ans; Pierre Lemay, 77 ans; Mme Pierre Lemay, 77 ans; Mme Adolphe Lacoursière, 76 ans; Mme Veuve Toussaint Poulin, 75 ans; Mme Veuve Jérémie Goudreau, 77 ans; Mme Isaac Dupuis, 81 ans; Pierre Poudrier, père, 81 ans; Benoît Guinard, 85 ans; Mme Veuve Antoine Dubé, 76 ans; Narcisse Perrault, 76 ans; Mme Narcisse Perrault, 76 ans; Olivier Allard, 76 ans; Narcisse St-Germain, 77 ans; René Vincent, 77 ans; Théophile Boulanger, 75 ans; Joseph Deschênes, 75 ans; Mme Veuve Dominique Boulanger, 82 ans; Azarie Lacoursière, 77 ans; François Lemire, 81 ans; Honoré Vallières, 76 ans; Mme Honoré Vallières, 76 ans; Théophile Goudreau, 81 ans; Louis Vincent, 77 ans.

YAMACHICHE

Le 19 mars, on fêta le grand saint Joseph à Yamachiche. Il y eut messe solennelle à 8 hrs, et salut du Très St-Sacrement à 4 hrs. Les élèves des Frères se chargèrent du chant à ces deux offices et s'acquittèrent de leur tâche avec la piété et le soin auxquels ils nous ont accoutumés. A 7 hrs, 30 eut lieu à l'Académie Ste-Anne une fort jolie séance au cours de laquelle furent distribués les prix des courses en patins et des récompenses aux joueurs les plus actifs. L'ardeur au jeu dans un pensionnat surtout n'est-elle pas un puissant facteur de progrès et de moralité?

De beaux morceaux de musique furent exécutés par les élèves de piano qui firent preuve d'un excellent travail. Tous, mais spécialement Jean Jules et René Carboneau, R. Courteau, Ch.-E. Gélinas se signalèrent par leur jeu sûr et précis. Voici d'ailleurs le programme complet de la séance dont Monsieur le Curé, toujours si encourageant, avait accepté la présidence.

Nous nous faisons un devoir et un plaisir de proclamer les noms des généreux donateurs de prix: Messieurs P. Mercier, A. St-Louis, Lacerte et Frères, Marins et Réal Grimard, A. Descôteaux, L.-N. Roy, G. Milot, Sylvio Villemure, J. Gendron, P. et R. Bellemare, Ch. Lesieur, A. Carboneau, P.-E. Turner, I. Vaillancourt, A. Lamy, Madame N. Riard, Mlles Germaine Grimard, Thérèse Vaillancourt, Marcelle Allary, Françoise Descôteaux, d'Yamachiche.

Messieurs J.-N. Godin des Trois-Rivières, Beauchemin, Baillargeon, et la Compagnie Drassel de Montréal.

Ont reçu des prix: B. Grimard, A. Gendron, R. Lambert, B. Boivert, L. Lapointe, P. Girardin, B. Milot, G.-E. Héroux, P. Milot, R. Courteau, B. Lafrenière, A. Kemp, F. Ross, H. Proulx, Ph. Lamy, J.-J. Carboneau, R. Houde, A. Lacerte.

Ont reçu des récompenses pour leur activité au jeu et leur esprit d'organisation: D. Lesieur, U. Ringuette, J.-J. Carboneau, J. Milot, R. Croisette, H. Proulx, O. Lapointe, V. Pothier, G. Boucher.

PROGRAMME

Piano, La danse des tulipes V. de V., R. Courteau
Etude Ilo II Wolfe, C.-E. Gélinas
Etude Ilo Xv Bertini, S. Sanschagrin
La Lettre chargée, Saynète, Courteline, R. Croisette, U. Ringuette
Piano, Pastorale, Chamade, R. Courteau
Etude Ilo IV de Bertini, R. Croisette
Prix des Courses
Piano, Etude Ilo 7 Czerni, J.-J. Carboneau
Chant, La Cigale et la Fourmi, Kallnecker
Piano, Thème et Variations V. de V. C. Gélinas

Etude IV, Gurliitt, R. Carboneau.

Prix d'entrain au jeu.

Piano Novellette, W. Gade, S. Sanschagrin
Rondo de V. de Velde, R. Carboneau
Lentissime, Pincé, J. de Roget, G. Lemay, R. Croisette, U. Ringuette, D. Lesieur, B. Pellerin H. Proulx.
Piano, Thème et Variations, Mozart R. Courteau
Etude No 3 Wolfe, R. Carboneau
Chant, Les Ciseaux de la Vierge, Solistes Soprani

Récompenses du Piano

Piano, Rondo de Beethoven, J.-J. Carboneau
Chant, Bonne Nuit, Nargeli, La Chorale O Canada

STE-URSULE

MME G. VINCENT CONDUITE A SON DERNIER REPOS.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux et dix enfants.

Ces jours derniers, eurent lieu les funérailles de Mme Grégoire Vincent, née Emma Deschênes, âgée de 53 ans et 11 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte: son époux, M. Grégoire Vincent, six garçons: Zoël, Arthur, Joseph, Paul-Emile, Bruno et Sylvio; quatre filles: Alzina, Agda, Domina et Annette; quatre frères: Alcide, de St-Léon; Eugène, de Louiseville; Chs-Edouard, de St-Léon, Donat, de St-Paulin; trois beaux-frères: Philias Gélinas, de Yamachiche; Alphonse Bergeron, de Ste-Angèle-de-Prémont; Odilon Plante, de Ste-Angèle-de-Prémont; deux gendres: Alcide Deschênes, de Louiseville; Bernadin Sylvestre, de St-Norbert.

Les porteurs étaient ses trois frères: Alcide, Eugène et Donat Deschênes et ses trois beaux-frères: Philias Gélinas, Alphonse Bergeron et Odilon Plante. Les rebus étaient portés par quatre tertiaires: Mmes Adrien Picotte, Frank Tisdell, Irénée Gagnon et Joseph Baril. La quête fut faite par Mmes Joseph Lessard et Phil. Rivard.

La croix du Tiers-Ordre était portée par M. Joseph Morin.

Offrandes de Messes: Joseph, Paul, Emile et Bruno Vincent; Alcide Deschênes, Bernadin Sylvestre et Eugène Deschênes.

Bouquets spirituels: La famille G. Vincent, Alcide Deschênes, B. Sylvestre, Zoël Vincent, Chs-Ed. Deschênes, Philias Gélinas, Mme Veuve F.-X. Laffleur, Frank Laffleur, Chs-Ed. Vincent, Chs-Ed. Voisard, J.-S. Hogue, Norbert Sylvestre, Willie Berniche, Ferdinand et Joseph Bergeron, Irénée Gagnon, Mme Veuve E. Paquin, et Ed. Bernier.

Sympathies: Dr Théodule Népveu, Dr Rodolphe Deschênes, Philorum Deschênes, Art. Deschênes, Mme Veuve F.-X. Laffleur, Frank Laffleur, J.-W. Gagnon, député; Emile et Armand Gélinas, Dionis Lesage, Ed. Lesage, Frank Teasdale, Joseph Morin, Louis-B. Lambert, Z.-O. Baril, Lucille et Edouard Sylvestre, Chs-Ed. Charette, Georges Lajoie, Henri Lavante, Joseph Déziel, Joseph Lessard, Armand Bastien, J.-E. Vermette, Louis-Joseph Teasdale, Ed. St-Louis, Jules Désy, Bernadette Marchand, Willie Vincent, Laurette Déziel, Germaine Bazin, Viator Berniche, Alice Bazin, Clinton Turner, Joseph Généreux, Joseph Lafrenière, Lucien Morin, Phil. Rivard, Hermann Bélanger, Joseph Bélanger, Maurice Lessard, Ezilia Morin, Cécile Bélanger, Cécile et Antoinette Leblanc, P.-Emile, Gabrielle et Antoinette Lambert, Gabrielle Bernier, Juliette Pichette, M. Laure Gagnon, Martial Teasdale, Colombe Rivard, Berthe Bazin, Lucien Lambert, Joseph Lavante, Léonard Berniche, Rosa et Alcide Bergeron, Placide et Arthur Lambert, Evariste Lessard, Albert Leblanc, Yvonne Picotte, Alfred Bélanger, Yvette Rivard, Gabrielle Sylvestre, Maria Bergeron, Mme Alexis St-Louis, Hermann Généreux, Rose-Anne Lessard, Emery Picotte, Léo, Bernier, P.-E. Bernier, Raymond Lessard, Arthur Paquin, Joseph Déziel, Chs-Ed. Paquin, Camille Lambert, Joseph St-Louis, P.-E. Lambert, Gérard St-Louis, Yvonne Berniche, Urbain Lessard, Ovide Paquin, Théodule et François Bergeron, David Paquin, F.-X. Lavante, M. et Mme Léon Lambert, Lucien Lessard, N.P., Henri et Clovis Lambert, Benoît, Bernier Joseph Lacoursière, Arthur Lessard, Marie-Rose Bernier, Antoine Lambert, Jules Bellemare, Alphonse Bergeron, Philias Gélinas, Eugène, Origène et Jeannette Deschênes.

SAINT-TITE

La Municipalité de la paroisse de St-Tite, ne serait pas divisée en deux municipalités

On nous apprend qu'une rumeur circule, à St-Tite, à l'effet que le projet de division de la municipalité de la paroisse de St-Tite, en deux municipalités distinctes, ne se réaliserait pas.

Comme nous l'avons déjà annoncé, les contribuables du Grand Rang et du Quatrième Rang, en grande majorité avaient demandé à la Législature une division de paroisse, au point de vue municipal, et cette nouvelle municipalité qui devait être détachée de la paroisse de St-Tite aurait compris les Grand Rang et le Quatrième Rang et partie du rang Sud.

Des démarches furent faites du côté des requérants auprès des autorités provinciales pour obtenir cette division et d'un autre côté le conseil de la paroisse, en majorité s'est opposé à cette division.

La rumeur ajoute que cette division serait refusée, mais que d'un côté, les requérants ne perdaient pas complètement leur terrain acquis, car la Législature leur permettrait l'élection de trois membres du Conseil sur six, dans leur territoire, les trois autres conseillers et le maire devant être élus par toute la paroisse.

Le Conseil Municipal de la paroisse de St-Tite, serait aussi appelé à payer les frais judiciaires et autres dans ces démarches pour obtenir la division, et de plus les requérants obtiendraient la cassation du rôle actuel de la municipalité afin d'en préparer un nouveau plus conforme à leur volonté.

Echos de la visite de l'avion de Byrd, à Grand'Mère

Lors de la visite de l'avion Bellanca avec lequel le commandant Richard-E. Byrd fera son envolée au pôle sud, l'an prochain, les autorités de la Fairchild Aviation Limited, de cette ville furent appelées à donner à l'équipage des leçons d'atterrissage sur la neige à l'aérodrome du Lac à La Tortue, près de Grand'Mère. Ces essais réussirent à merveille, les aviateurs qui pilotaient cet avion, MM. Floyd Bennett, Bernat Balchen et les trois autres passagers se déclarèrent enchantés de leur hospitalité de la part de la Fairchild et en partant de Grand'Mère se sont dirigés vers Winnipeg pour y pratiquer d'autres essais d'atterrissage sur une autre qualité de neige.

D'après les déclarations faites à Grand'Mère, il est tout probable que cette expédition au Pôle Sud se fera avec trois machines différentes, dont une du type Bellanca, même genre de machine dont se sont servis Levine et Chamberlain pour accomplir leur randonnée New-York - Berlin, une du type Fairchild, ces deux premières à un seul moteur, et une du type Ford, à trois moteurs.

YAMACHICHE

Echos. Mademoiselle Marcelle Allary recevait ces jours derniers à un Bridge et Whist.

Les prix furent gagnés par Mlles Jeanne Lacerte, Françoise Descôteaux, Lucienne Lesieur et Cécile Descôteaux.

De passage aux Trois-Rivières: Mlles Marcelle Allary chez sa cousine, Mme Lucien Caneau; Jeanne Lacerte chez Mlle Marcelle Gariépy, Mlles Thérèse Vaillancourt et Edmée Descôteaux.

Monsieur le Docteur Roméo P. Bellemare, dentiste, est actuellement en voyage d'études à New-York.

Mme Ernest Lacerte, de retour d'un voyage à Montréal.

Mlle Roland St-Germain, de St-Hyacinthe, était l'invitée de Mme Pierre Bellemare.

NICOLET

Les RR. Pères Basin, provinciaux des Pères de la Compagnie de Marie, de Dorval, et Lagro, supérieurs du Juniorat de Papineauville, ainsi que Limpino, procureur du Scolasticat des Pères de la Compagnie de Marie à Eastview, étaient à Nicolet au Noviciat de la Compagnie de Marie, à l'occasion de l'ordination du Rév. Père Drolet, de cette Communauté.

Révé. Sœur Marie-Aimée-Jésus, née La rrette Gill, de Pierreville, a reçu le saint Habit, chez les Révérends Sœurs de St-François d'Assise à Québec.

M. le chanoine L. Hamel, curé de St-Zéphirin, et M. l'abbé Joly, ainsi que M. l'abbé J. Letendre, curé de Ste-Perpétue, et son vicaire M. l'abbé G. Rousseau et M. H. Belcourt, curé de St-Elphège, sont

ST-FELIX-DE-KINGSEY

Des cours d'hygiène et de couture ont été donnés par Mlles Leblanc et Méthot, à St-Félix-de-Kingsey.

Déraillement

Un deuxième déraillement s'est produit entre les gares St-Germain et St-Engèle de Grantham. C'est un convoi de marchandises qui a déraillé et le trafic a été retardé de plusieurs heures.

DRUMMONDVILLE

Ces jours derniers, était béni le mariage de Mlle Lily Roy avec M. Jean Châteauevert, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Demers assisté de MM. les abbés Rousseau et Joly comme diacre et sous-diacre.

M. R. Châteauevert, servait de témoin à son frère, M. Lucien Roy accompagnant sa fille.

WARWICK

Décès

Les funérailles de Mme Omer Bouchier, née Marie Provancher, décédée ces jours derniers, ont eu lieu en l'église paroissiale au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé E. Gravel, curé de la paroisse qui chanta aussi le service funéraire.

Les porteurs étaient: MM. Olivier Guenette et Joseph Lambert, les deux gendres de la défunte; ses deux beaux-frères, MM. Eugène Bouchier et Barthélemy Bergeron.

Conduisaient le deuil: son époux et ses fils: MM. Napoléon, Joseph, et Aimé; ses filles: Alvina, Mme Philippe Tardif, Josephine, Mme Olivier Guenette et Mlle R. Bouchier; son frère, M. Elzéar Provancher; son petit-fils, Maurice Lambert et un cousin, Jean Drouin, et un grand nombre de parents et d'amis.

Les religieuses du Couvent et les élèves assistaient aux funérailles.

VICTORIAVILLE

Feu Mme Joseph-Arthur Dugré

Mme J.-A. Dugré, née Augustine Fortin, est décédée subitement à l'âge de 42 ans. La défunte était la belle-sœur des RR. Pères Adélaïde et Alexandre Dugré, Jésuites, tous deux demeurant à Montréal.

Les funérailles ont eu lieu à Plessisville.

WINDSOR MILLS

Ces jours derniers, avaient lieu les funérailles de M. Gédéon Poudrier, décédé à l'âge de 78 ans, M. le chanoine Hébert, curé d'office à la Cathédrale de Nicolet, officiait, assisté des abbés Dionne et Archambault, comme diacre et sous-diacre. Le chœur de la paroisse sous la direction de M. J.-A. Lagacé, a rendu la messe harmonisée de Yon. Un grand nombre de citoyens assistaient aux funérailles.

ST-REMI-DE-TINGWICK

M. Hilaire Bolduc, est décédé à l'âge de 69 ans, après une longue maladie. Son service et sa sépulture ont eu lieu en l'église paroissiale, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Mademoiselle Amérique

Avec ses plages, brillant sous le chaud soleil du printemps, sa promenade animée par une foule joyeuse de visiteurs, Atlantic City possède un attrait irrésistible. Endroit magnifique, avec ses hôtels fameux, Atlantic City incarne en vérité Mademoiselle Amérique, exubérante de la gaieté d'une jeunesse bruyante. Le golf, les bains de mer, et toutes les autres récréations d'une vacance à la plage y battent maintenant leur plein et sont rendus d'accès facile grâce au service de trains du Canadian National.

Le Washington quitte la gare Bonaventure tous les jours et forme un lien commode et luxueux entre Montréal et la fameuse plage du New Jersey. Pour renseignements complets, retenez, etc., s'adresser à tout agent du Canadian National. Qu'heureuse est l'âme qui est détachée de toutes choses et qui ne tient qu'à la seule et aimable volonté de Dieu. St Jean Eudes

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: Gennas Deschesnes, Epicier-Boucher, 89 rue St-Marc, Shawinigan Falls, Que. Cédant-Autorisé.

VENTE à l'encan public, Mardi le 3 avril, 1928, à dix heures de l'avant-midi, au numéro 89 de la rue St-Marc, en la cité de Shawinigan Falls, des biens suivants:

A.-Epicerie, provisions, etc. \$612.66

B.— Ameublement comprenant moulin à viande électrique, tranche à jambon, caisse enregistreuse National, balance Toledo 30 lbs, balance plate forme Warren, blocs à viande avec table, presse à saucisse, filière à crédits Mc CasKey, comptoirs, tablettes, etc. etc. \$1,131.35

CONDITIONS DE VENTE:— Argent comptant. La vente se fera pour chaque item séparément, l'item A en bloc à tant dans la planche, et l'item B en détail au plus haut et dernier enchérisseur. Le magasin sera ouvert à l'inspection du stock LUNDI, le 2 avril, 1928. L'inventaire peut être examiné à mon bureau en aucun temps. Pour plus amples informations s'adresser au sous-signé.

Henri Bisson, Syndic.

Bureau: 142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 26 mars 1928. Eddie Martin, encanteur 27-29.

A VENDRE:— Croiseur de 35 pas à pont élevé et en bonne condition. Engin "Pay & Bowen" quatre cylindres. Peu usagé. Peut être examiné en s'adressant chez Wilfrid Boucher, Maskinongé, Qué. 27-29-3.

Pour les gens nerveux—Mme Ida Richter, de Trenton, N.J., écrit: "Pendant deux ans j'ai employé le Novoro du Dr Pierre. Auparavant j'étais toujours fatiguée, souffrais de maux de tête dans la matinée et me sentais si faible que je désirais toujours rester au lit. Tout est bien différent maintenant. Je suis forte et bien portante et me sens capable de travailler jour et nuit. Mon mari était toujours fébrile et nerveux mais le Novoro l'a rendu tout différent. Nous en sommes maintenant bien heureux. Je désire conseiller à toutes les personnes nerveuses d'essayer ce remède." Cette remarquable préparation herbacée affecte le système entier. Elle régularise les organes de digestion, augmente la sécrétion gastrique et facilite l'assimilation. En ce faisant elle reconstitue le corps et fortifie le système nerveux. Le Novoro n'est pas vendu chez le pharmacien mais il est fourni par des agents spéciaux qui sont nommés par les propriétaires: Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livre exempt de douane au Canada.

HORAIRE En Vigueur

Départs des Trois-Rivières. Trains pour Montréal. 2.50 am tous les jours. 10.15 am jours de semaine. 3.35 pm tous les jours. 5.00 pm " " " 7.00 pm " " "

Trains pour QUEBEC. 4.05 am tous les jours. 7.15 am jours de semaine. 12.00 midi tous les jours. 2.00 pm jours de semaine. 7.00 pm dimanche seulement. 7.35 pm tous les jours.

Trains pour SHAWINIGAN et GRAND'MÈRE. 6.30 am tous les jours. 12.05 midi tous les jours. 3.45 pm " " " 7.40 pm " " "

Trains pour GRANDES PILES. 11.30 jours de semaine. 7.00 pm jours de semaine.

Réserve de chars parloirs, ou chars d'ortoirs au bureau de la ville, 122 rue Notre-Dame. Phone 2001 et 2002, ou à la gare, 26 Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Liée dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 3, rue Hart, Les Trois-Rivières

ANNONCES -- Classifiées 35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT. — Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables, à faire transporter, téléphonez au No 152, Geo Dufresne Eng, rue Champfleur, en face de la gare. M. et J

A VENDRE: Balance automatique Brantford, moulin à viande électrique, filière à crédits McCasKey. S'adresser à Henri Bisson, 142, rue Notre-Dame, téléphone: 329. M et J. — J. N. O.

LOGEMENT à vendre ou à louer, 257 avenue Mont-Royal. Huit chambres à part la chambre de toilette. S'adresser à Henri Bisson, 142, rue Notre-Dame, téléphone: 329. M. et J. — J.N.O.

ON DEMANDE des Correspondants et Représentants. — Toute personne ayant du temps disponible devrait s'adresser à INTERNATIONAL SERVICE, 232 East Erie Street, Chicago, Ill. 13-15-20-22-27-29-3-6.

AVIS AUX INTERESSES

A VENDRE, étendue de terrain située rue Cartier, à proximité de la rue Bonaventure et de la gare du Canadien Pacifique. Par suite d'une nouvelle subdivision, ce terrain se compose maintenant de lots à bâtir qui sont offerts en vente à des conditions exceptionnellement avantageuses. S'adresser à Henri Bisson, comptable-liquidateur, 142, rue Notre-Dame, téléphone: 329. M-J- J.N.O.

A VENDRE:—Machines pour portes et chassis, planeur, et banc de scie ronde, machine de tenons, scie à ruban; mortoiseuse, sabieuse box planeur, et un moteur "Westinghouse" de dix forces. Conditions faciles. S'adresser à F.-X. Therrien, 20 Notre-Dame, Louiseville. Téléphone: 153 W. 20-22-27-29-3.

INTERNATIONAL PAPER COMPANY

New-York, 29 février 1928.

Le bureau des Directeurs vient de déclarer un dividende trimestriel régulier de un et trois-quarts pour cent (1.375%) sur le stock cumulatif 7% de cette compagnie, et un dividende trimestriel régulier de un et une demie pour cent (1.5%) sur le stock cumulatif préféré 6% de cette compagnie, pour le présent quartier, payables le 16 avril 1928 aux porteurs de titres inscrits à la fermeture des affaires le 2 avril 1928. Des chèques seront envoyés par poste. Les livres de transfert ne seront pas fermés.

OWEN SHEPHERD Vice-président et Trésorier 15-27

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc. Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc. Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Ete-
gnez cette lumière et le
magasin le plus aha-
landé sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

Sous Contrôle

Après avoir longuement pris connaissance de notre situation municipale aux Trois-Rivières, le gouvernement provincial en est arrivé à la conclusion finale que notre administration à l'Hôtel de Ville doit être mise pour un temps sous contrôle. C'est une décision excessive-ment grave; une décision rigoureuse à laquelle on n'a pas eu recours dans aucune autre municipalité avant Trois-Rivières. Même Montréal, aux pires jours de sa putréfaction civique, ne s'est pas vu imposer le régime de fer auquel on soumet notre vieille cité.

Au reste le gouvernement se rend compte de la situation spéciale aux Trois-Rivières. Le débat qui eut lieu au comité des Bills privés comme à la Chambre a révélé des choses telles que le premier Ministre a tout de suite compris qu'il lui fallait imposer une mesure extraordinaire pour nous protéger contre nous-mêmes aux Trois-Rivières. C'est M. Taschereau qui a suggéré à la délégation trifluvienne de soumettre les opérations de notre présent Conseil de ville au contrôle direct d'un officier nommé par le Gouvernement; ce contrôle cessera en 1930. Le débat repris devant le Conseil Législatif a révélé avec plus de vigueur encore que les actes de notre présente administration municipale ne sont pas tolérables; qu'ils sont un défi au bon sens comme au droit des gens et une menace au crédit, non seulement des contribuables des Trois-Rivières, mais au crédit de toute la Province.

C'est pourquoi l'un des ministres du gouvernement Taschereau déclarait au Conseil Législatif que, bien que cette mesure imposée aux Trois-Rivières soit extraordinaire, et lui répugnait, il la votait quand même, parce que c'est dans l'intérêt et de Trois-Rivières et de la Province. Les paroles de M. Perron sont à citer; en voici le texte rapporté par les journaux: "J'avoue qu'il me répugne de voter ce projet de loi. Il y a des moments parfois dans la vie où l'on a des devoirs à remplir. Je considère que mon devoir actuel, dans l'intérêt non seulement de la ville des Trois-Rivières mais de la province de Québec toute entière, est de voter cette mesure. C'est une législation extraordinaire qui demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'à Trois-Rivières on se soit assagi."

Cette dernière partie de la déclaration du Ministre est presque de la brutalité. Malheureusement, à la réflexion, on se demande si l'électorat des Trois-Rivières, en se choisissant de la manière qu'il l'a fait la sorte d'administrateurs qui forme la majorité du Conseil actuel, n'a pas agi de façon à justifier le gouvernement d'intervenir pour nous protéger contre nous-mêmes. Quand Trois-Rivières se sera assagi, dit en somme le ministre Perron, nous confierons de nouveau à l'électorat le soin de se gouverner à sa guise; mais d'ici à février 1930, nous jugeons prudent d'imposer à l'administration municipale un Contrôleur qui bloquera toutes les mauvaises mesures.

Le fait est que, par ce qui a été dit à la Législature, et devant les deux Chambres, la situation aux Trois-Rivières est unique. Les révélations faites devant le Conseil Législatif ont même été si graves que l'on n'a pas hésité à dire que l'on agissait aux Trois-Rivières comme à Moscou. Après avoir demandé au Gérant Lambert certaines explications sur le travail fait aux Trois-Rivières, le Ministre de la Voirie manifeste son étonnement de ce qu'on paye ici 50 pour cent de plus qu'ailleurs. Et quand M. Perron apprend du Gérant qu'on dépense des sommes qui n'ont pas été votées, il s'écrie: "Pourquoi avez-vous dépensé les montants quand même? Le peuple vote contre les dépenses, il bat les règlements d'emprunt et le Conseil de ville passe outre..." Et comme on dit au Ministre que depuis que la délégation est en instance à Québec pour remédier à la situation, on continue comme de plus bel à dépenser des montants sans autorisation, M. Perron déclare: "Ce n'est pas la de l'administration municipale."

Il ne faut pas s'étonner après cela que le gouvernement se soit rendu compte que notre situation est exceptionnellement grave. Nous ne voulons pas discuter ici si le remède qu'on nous impose est bien proportionné à notre mal, ou si il n'y avait pas lieu de nous en appliquer un autre moins rigoureux. Ce qui paraît indiscutable toutefois c'est que le Gouvernement, d'une façon ou d'une autre, devait intervenir.

Par la loi d'exception que l'on vient d'adopter le Gouvernement se borne à nous imposer une rigoureuse surveillance. Si le choix du Contrôleur est heureux, si le gouvernement nous donne un officier de toute première valeur, nous aurons alors la certitude que toute mesure mal-faisante ne sera pas à craindre d'ici au 1er février 1930. C'est déjà quelque chose.

Nous comprenons que si l'intervention du Gouvernement avait été au-delà, en donnant par exemple au Contrôleur plus que des pouvoirs prohibitifs, la mesure aurait pu paraître trop autocratique. En se bornant à protéger les contribuables contre les illégalités et les bourdes de la faction majoritaire du Conseil actuel, le Gouvernement ne fait en somme qu'appliquer une mesure de rigoureuse surveillance dans nos affaires municipales.

Sans doute que cette intervention forcée est humiliante pour nous. Il est naturel que nous n'aimions pas l'intrusion du Gouvernement dans nos propres affaires. Mais d'autre part, nous nous demandons si, dans les circonstances, il n'est pas à propos de reconnaître enfin que, depuis quinze ans, nous avons tout fait pour en arriver à cette déchéance.

Il se peut que les deux ans que le ministre Perron donne à l'élection des Trois-Rivières pour "s'assagir," suffisent. Souhaitons que lorsque le Gouvernement de Québec nous aura libérés de tutelle, nous soyons prêts à assumer d'un cœur vaillant toute la part de nos responsabilités civiques. Si nous avions mieux compris nos devoirs de citoyens nous ne serions pas où nous sommes. A chaque élection, la porte de notre Hôtel de Ville aurait été mieux gardée; au lieu de la laisser ouverte à tout venant, nous aurions eu la prudence de la fermer à propos.

De la sorte, le contrôle que le Gouvernement impose aujourd'hui à nos présents administrateurs, n'aurait pas eu sa raison d'être, parce que les hommes que nous aurions su placer là auraient suffi à la garde et à la défense de nos plus chers intérêts. Ils auraient été de taille à nous protéger, et à nous protéger même, en certains cas, contre ce même gouvernement qui assume aujourd'hui notre propre protection.

Joseph Barnard

SUR LA PASSERELLE

Un Dialogue

Le matin, il y avait eu réunion d'un comité, et nous étions anxieux de sortir de l'étroite salle enfumée pour aller respirer un air moins imprégné de miasmes, et aussi de nous restaurer au café du Parlement.

A Toronto comme dans tous les autres Parlements tant provinciaux que fédéraux, il y a un endroit où on peut se procurer un café et quelques sandwiches à bon compte. Celui de la ville-Reine est d'un genre un peu particulier. On y entre, ou plus exactement on n'entre pas toujours car il faut, à l'heure du dîner et du souper attendre à la file indienne. Comme un simple pékin, comme un pauvre journaliste, comme une pauvre sténographe, nous fîmes preuve de patience et nous attendîmes héroïquement notre tour. En entrant dans la salle, chaque client doit se munir d'un cabaret et puis tour à tour on passe devant celui qui dépêche les

viandes, et on exprime son goût. Ici dans la langue de la majorité on lance "roast beef" ou "roast-chicken" ou "spaghetti".

Nous voulons relater un incident typique entre plusieurs auquel nous fûmes assez intimement mêlés.

Dans l'après-midi de cette journée un représentant de la coterie orangiste avait laissé enlever un peu de jus de sa bouche miellée. Et les journalistes qui entraient avec moi échangeaient leurs impressions sur cette sortie du pauvre caphir aveugle. Aucun d'entre eux, moins un qui avait le mot d'ordre de son journal ne voulut rapporter totalement ce qu'il avait fait contre les Canadiens-Français dans son allocution de cinq minutes.

Unaniment ils blâmaient cet extrémiste. Un peu gêné par cette foule qui nous entourait je ne disais que peu de choses et je commandais en échangeant quelques impressions avec quelques compagnons, mon souper.

Deux torontois étaient placés près de moi. De façon à ce que je comprenne facilement d'entre eux dit "X" à raison. Qu'est-ce que les gens de la province de Québec savent à part leurs prières, insinua-t-il de son air innocent et connaisseur à la fois. Je répondis sans me choquer tout de suite malgré que je me tenais à quatre pour ne pas laisser éclater ma colère contre cet ignorant.

"Pas si mal en tous cas, tant de gens les ont oubliées, ou pis ne les ont jamais apprises."

"Mon savant interlocuteur poursuivait, on ne suit pas l'anglais et les Anglais font aussi bien de s'en aller, il n'y a pas de plaisir à demeurer avec eux."

"Etes-vous déjà allé demander, je suis sûr à mon savant interlocuteur, dans la province de Québec et la connaissez-vous bien?"

Mon bonhomme hésite tatonne et comme on dit dans le Québec, il "placote" et pressé par moi insistait à lui faire dire ce qu'il connaît de Montréal, il avoue au milieu du rire de mes compagnons qu'il n'y est jamais allé mais qu'il les connaît bien quand même et qu'il a assez lu sur eux pour savoir ce qu'ils ignorent.

"Ils ne parlent l'anglais qu'avec difficulté", dit-il, et pour lui c'est tout, si un individu ne possède pas la langue anglaise à la perfection, il est consacré à ses yeux, comme un ignorant.

Quel que soit le bagage de connaissances d'un individu, s'il n'a pas étudié dans une Université anglaise il est stigmatisé comme inférieur.

Je lui demandai s'il connaissait le français. "Oh! non, me dit-il et je ne tiens pas à l'apprendre."

"Vous pourriez alors lire un peu leurs journaux, ce qu'ils disent et écrivain, comme entité ethnique, et je parie que vous changeriez un peu de votre façon de juger."

"Ce pays est anglais, et doit le rester."

"Aucune objection à cela; nous ne tenterons jamais de prouver le contraire. Tout ce que mes compatriotes exigent, c'est que l'on s'en tienne à l'esprit et à la lettre de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Ils veulent par eux et leurs enfants, transmettre la langue ancestrale et les traditions."

"Why bother with these old things? me rétorqua-t-il."

"Enfin, mon ami, est-ce que les Irlandais n'ont pas conservé des usages et des coutumes, des chansons qui leur sont propres et la même remarque n'est-elle pas juste aussi, pour les Ecossais?"

"C'est la terre est britannique, et quiconque veut y rester, doit apprendre l'anglais."

"Personne ne conteste que le Canada n'est pas possession de l'Empire, mais la connaissance ou la méconnaissance de l'anglais ne peut faire que nous soyons d'aussi bons sujets que quiconque."

Rendu à ce moment, nous avions fait le tour de l'appartement et chacun d'entre nous, avait déposé son plat sur la table de marbre. Et la conversation continuait, amicale de part et d'autre, car nous étions également divisés bien que je fusse la cible constante de leurs questions ou de leurs ripostes.

"C'était jour maigre: mon individu regarda mon plat et ironique, il dit: "Comme de raison votre Eglise ne vous permet pas non plus d'avoir un bon souper comme

n'importe qui. Il faut vous conformer à ses caprices."

"L'Eglise catholique n'est pas si ignorante que vous le croyez, car elle s'inspire en demandant à ses fidèles d'un principe à la fois reconnu par tous les hygiénistes aujourd'hui. La privation de la viande est au dire de beaucoup d'autorités médicales, une bonne chose pour beaucoup de gens, et je ne crois pas que l'on puisse taxer l'Eglise de sévérité pour ce point particulier," lui ai-je répondu.

On passa à autre chose.

"Si j'avais été le Premier Ministre Ferguson, je n'aurais jamais donné aux Canadiens-Français, ce qu'ils ont obtenu. Je fais mienne la phrase du député qui a parlé, cet après-midi, et je bourrerai les Canadiens-Français, d'anglais comme le marchand de volailles bourre ses chapons pour le marché."

Je le félicitai du mieux que je pus de son aimable comparaison et je lui dis que mes compatriotes ne refusaient pas d'apprendre l'anglais, mais qu'ils tenaient avant tout à conserver leur langue et ce sentiment légitime leur est d'ailleurs garanti en droit par la Constitution.

Les remarques de mes amis plus que les miennes ne firent plus d'effet que l'eau sur le dos d'un canard.

Et sur ce, nous nous séparâmes.

Ce personnage dont la race n'est pas éteinte, me rappelle le mot qu'un des chefs de la résistance à Ottawa, me disait il y a quelques semaines. Ce patriote pondéré, et rempli de gros bon sens est encore un citoyen marquant de la capitale. Aux premières heures de la lutte, il fut avec le "Droit" sur la brèche.

Nous discutâmes du récent règlement de l'imbrroglio scolaire. "Je n'ai jamais pour un moment douté de l'issue de cette lutte, et j'ai toujours cru que, le petit passerait ou un plus gros ne passerait pas et il continua la pittoresque comparaison suivante: "Prenez deux hommes qui veulent traverser une rivière sur une étroite passerelle, et en même temps. Lequel passera et lequel tombera à l'eau? Plusieurs de mes amis me disaient que le gros l'emporterait. J'ai toujours opiné dans le sens contraire, et je ne crois pas m'être trompé. Le petit a réussi par la souplesse à passer là où le plus gros ne pouvait à peine poser le pied."

Cet anecdote nous revenait en mémoire au soir de cette discussion au cours de laquelle les meilleurs arguments ne produisaient pas plus d'effet que la colère du gros bonhomme sur la passerelle.

La ténacité, l'opiniâtreté, la conscience des chefs du but visé, tels furent les facteurs et tels ils sont encore de la survie de nos nôtres en cette lutte qui ne se terminera jamais.

Beaucoup d'entre nous compatriotes anglais comprennent maintenant, qu'il est vain et futile d'espérer nous étouffer, ils se disent qu'il faut accepter cette situation. Le plus gros réalise que le plus petit est très souple et qu'il lui glisse entre les mains malgré les efforts qu'il tente pour le talonner et l'ancrer.

La raison du plus fort, n'est pas toujours la meilleure, et le plus petit décidément passera avec succès là où le gros aura de belles chances de tomber à l'eau.

Rodolphe Laplante

MORT DE M. G.-N. GENEST

NE A GENTILLY.

Montréal, 26.—Après une maladie de deux mois, M. Narcisse Genest, entrepreneur en construction de Montréal, depuis plus de 40 ans, est décédé à l'hôpital Notre-Dame, hier, à l'âge de 72 ans.

Né à Gentilly, près de Nicolet, M. Genest vint s'établir dans la métropole encore très jeune. Il ne se retira des affaires actives qu'il y a huit ans.

Il laisse une veuve, un fils, Edgar Genest et trois filles, Mme Georges-A. Maillet, Mme O. Laplante et Mlle Thérèse Genest.

Théodore Botrel le Barde Breton

Nous publions in-extenso le très beau travail présenté, dimanche dernier, au Séminaire, par Monsieur Benoit Trépanier. — Cette conférence fut donnée à l'occasion de la séance semestrielle de l'Académie Saint-Thomas d'Aquin, dont Monsieur Trépanier est le président.

On peut difficilement se faire une idée juste de l'enthousiasme avec lequel le troubadour méridional ou le trouvère de la Gaule du Nord était accueilli jadis dans les vieux manoirs féodaux. C'était ordinairement à la fin de l'hiver. Le château, audacieusement campé, sur quelque pic perdu dans l'immensité de la morne forêt, avait plus que jamais un aspect farouche et solitaire. Au dedans comme au dehors, c'était le silence et l'ennui. Accoudé à une fenêtre très avare de sa clarté, le seigneur rêvait au dernier combat, à la dernière chasse, aux promesses passées; et sa Dame, lasse elle aussi de la monotonie du présent, cherchait, penchée sur un roman de chevalerie déjà relu par elle plus d'une fois, à chasser la mélancolie envahissante. Tout n'était qu'ennui et tristesse.

Soudain à l'extérieur, le cor fait éclater un salut joyeux et sonore. Les lourdes portes s'ébranlent et grincent. La cour d'honneur retentit des exclamations enthousiastes de tous les gens du castel. Seigneur, Dame, demoiselles, de-moiselles, valets soldats, tous accourent, remplis d'allégresse, faire accueil au troubadour ambulante, au barde qui rendra la vie au château. C'est en effet la joie qui remplit le Castet; c'est la clarté qui vient illuminer sa sombre enceinte; c'est la chaleur qui vient agir sur ses humides murs de pierre.

Puis, dans la grande salle commune, près de l'âtre où crépite la bûche de bois sec, le barde chantera ses rondels joyeux, pleurera, ses dolentes complaintes, clamera les épopées fantastiques des mémorables paladins. Et les gens du vieux castel, boiront, avides, toutes ses belles paroles: ils oublieront leur solitude et leur ennui; ce sera désormais pour eux le large rire, la gaieté franche et sonore, la vie enfin faite de joie et de bonté...

Le Moyen-Age a fui. Le régime féodal n'est plus; mais la race des bardes, semeurs de beauté et de joie, a subsisté jusqu'à notre siècle. Botrel fut un de ces artistes.

Chantre de bonne fraternité, de sainte charité et d'amour, il passa en versant dans les cœurs humains, la rosée des nobles sentiments et des aspirations généreuses.

Et ceux qui l'entendirent lui réservèrent le même enthousiasme accablant qui saluait autrefois le barde errant au seuil du manoir féodal.

Comme les bardes, ses aïeux, Botrel alla de pays en pays, de ville en ville raumer les énergies qui s'éteignaient, réveiller les courages qui s'endorment, semer les grands sentiments, chanter les choses nobles et saintes, porter la joie pure et franche si sainement réconfortante.

Il composa et chanta des pièces de tous genres, mais son inspiration semble toujours jaillir de trois sources principales qu'il a d'ailleurs exprimées en trois mots: "Mon Dieu! ma Douce! ma Patrie!"

Exhaler l'amour de la patrie, chanter les joies saines de la famille, puis clamer très haut sa foi chrétienne, telle fut la triple préoccupation de Botrel.

Sa Patrie, sa chère Bretagne où il vit le jour, il s'en éprit dès l'enfance et rêva à elle aussitôt qu'il l'eut connue. Bien jeune, il l'entendit chanter au dedans de son âme. Le culte qu'il lui portait ne cessa jamais de grandir au point qu'il devint le type le plus parfait, de la race bretonne. Puis la douce voix qu'il entendait toujours chanter dans son cœur, finit par résonner au dehors et jaillit en accents magnifiques. Ecoutez avec quel amour il la salue, sa chère Bretagne:

..... la terre de granit
Et de l'immense et morne lande

On dit: "La France marché au gouffre,
Résignons-nous! Enfants ingrats,
Lâches, qui vous croisez les bras
Quand votre mère pleure et souffre!"

Il faut apaiser sa souffrance
L'en guérir chaque jour un peu
Moi, je crois en la France
Comme je crois en Dieu!

On dit encore: "A quoi bon croire?
Qu'espérer d'une nation
Qui, manquant à sa mission
A renié sa propre histoire?"
Sursum Corda! Désespérance
N'est pas un mot français, morbleu!
Comme j'espère en Dieu!!!!
Moi j'espère en la France.

Comme intermède, quelques déclamations, ainsi qu'un groupe de chansons exécutées par la chorale vont maintenant vous donner une parfaite illustration du patriotisme de Botrel.

BOTREL, chantre de la Mer

Botrel, nous l'avons vu, puise toujours son inspiration dans les choses de son terroir, et n'en parle jamais qu'avec l'attendrissement que l'on éprouve à causer de ce que l'on aime.

Il manquerait semble-t-il un trait trop saillant du caractère de Botrel, si entre les nombreux tableaux artistement brossés où il nous parle des siens, j'omettais de considérer particulièrement ceux où il décrit sa propre famille d'abord, puis la famille bretonne en général avec ses intéressantes particularités.

Le père de Botrel était forgeron à Dinan, en pleine Bretagne, et sa mère était fille d'un vieux grognard qui, dit-on, avait suivi Bonaparte dans toutes ses campagnes.

Dès sa première enfance passée sous l'aube de la forge paternelle, Botrel connut les prodigieux efforts et la ténacité de cette race bretonne, luttant âprement pour la vie contre une nature avare et rebelle. Les nécessités de l'existence obligèrent même les parents du jeune Théodore à laisser leur petite ville pour demander à Paris du travail et du pain. L'enfant ne suivait pas les siens trop pauvres, hélas! pour le nourrir. Il fut envoyé chez sa grand-mère dans l'île et Villaine. Avec quelle vénération émue le poète a rappelé le souvenir de cette aïeule:

"C'est, dit-il, une vaillante Bretonne
De près de soixante-et-sept ans.
Dont le reverdissement automne
Marque les hivers attristants."

Les voyez-vous tous deux la grand-mère et le petit gars, assis au coin de l'âtre durant les longues veillées d'hiver. La flamme joyeuse du foyer ouvert, éclaire seule de ses doux et faibles reflets, la grande salle que la pénombre rend propre au récit des sombres légendes et des naïves histoires des vieux temps.

Botrel est là sur les genoux de sa grand-mère qui lui raconte doucement toutes les vieilles histoires qu'elle sait. Elle lui narre les rages de la mer, les deuils qu'elle a semés sur la côte, la vaillance des marins bretons; elle célèbre à sa façon les audacieux exploits des aïeux, les poétiques légendes et les vieilles coutumes. Botrel goûte le charme parfumé de ces beaux contes et il en nourrit son imagination avide.

Ce fut là la racine, le fond de la poésie de Théodore Botrel. Et quand, plus tard, il se souviendra des années vécues avec la bonne aïeule, cette rude paysanne si riche en souvenirs, ses chants les plus beaux et les plus prenants ne seront que l'écho de la tremblante parole, entendue jadis au coin du feu.

"Ce sont, a-t-il écrit, les chansons de grand-mère
Qui chantent dans mon souvenir!"

Mais cette tendre et affectueuse reconnaissance pour celle qui l'adopta et lui apprit à prier et à chanter, ne nuit en rien chez Botrel en l'amour filial pour ses véritables parents. Ecoutez avec quels accents il plaint sa pauvre mère dans cette jolie pièce:

"Pourquoi pleurent les mamans?"

Las de voir, toujours, la misère
Assise au seuil de son logis
Comme j'adore la France
Comme j'adore Dieu!



MACARONI HIRONDELLE



UNE RECETTE
DANS CHAQUE
PAQUET

**RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES.**



**Vos Ancêtres,
vos enfants se-
ront heureux.**

CLASSEMENT DES CRIBLURES D'ELEVATEURS

Les criblures d'élevateurs sont un sous-produit de l'industrie du grain que les éleveurs canadiens peuvent aujourd'hui se procurer dans le commerce. Elles se composent de grains cassés, de graines de mauvaises herbes, de paille, etc., enlevés du grain livré aux éleveurs terminés et elles entrent pour 1-2 une proportion de 2 à 1-2 pour cent dans la quantité totale de grain reçue. Ce sous-produit est nettoyé à nouveau et classé en trois catégories: criblures renettoyées d'élevateurs, scapures d'avoine et déchets de criblures. Cette classification, sans être officielle, est reconnue par le Service de l'inspection du grain et la plupart des éleveurs s'y conforment. La composition de ces catégories est donnée dans un nouveau feuillet du Ministère fédéral de l'agriculture intitulé "Criblures pour l'alimentation du bétail".

La catégorie la plus importante est celle que l'on appelle "Criblures renettoyées d'élevateurs". Elle contient environ 50 à 70 pour cent de sarrasin sauvage, 20 à 40 pour cent de blé cassé ou retraits, et pas plus de 3 pour cent de petites graines de mauvaises herbes. Ces catégories, finement broyées, sont un aliment très précieux pour les pores d'élevé et d'engrais ainsi que pour les bœufs d'engrais. La deuxième catégorie, scapures d'avoine, contient environ 75 pour cent d'avoine sauvage, 15 pour cent d'avoine cultivée et un petit pourcentage d'orge et parfois quelques grains de blé. Elle a une valeur alimentaire bien inférieure à celle des criblures renettoyées d'élevateurs. La troisième catégorie, les déchets de criblures, se composent de petites graines de mauvaises herbes, de paille et de la poussière et de la saleté qui résultent du nettoyage. On trouve qu'elle n'avait que peu de point de valeur alimentaire dans la ration des pores. Outre ces trois catégories, on en emploie une quatrième que l'on appelle "Criblures d'élevateurs". Cette dernière se compose de toutes les criblures qui n'entrent pas dans ces trois classifications, à condition que les pourcentages minimum de sarrasin sauvage ou de folle avoine ne soient pas dépassés. Les criblures rejetées pour excès de graines de mauvaises herbes sont mises dans cette catégorie. Ce feuillet donne un compte-rendu des expériences conduites aux fermes expérimentales pour connaître la valeur alimentaire des différentes catégories de criblures. On peut se le procurer en s'adressant au Bureau des publications, Ministère de l'agriculture, Ottawa.

(Publié par le Directeur de la Pu-
blicité, Ministère fédéral de l'A-
griculture, Ottawa.)

**COMMENT DECOUVRIR LA
LOQUE AMERICAINE**

Les abeilles, de même que tous les animaux de la ferme, sont attaquées par des maladies, et de toutes les maladies qui affectent le couvain des abeilles, on considère que la loque américaine est la pire; la colonie envahie par la loque américaine meurt en effet infailliblement, à moins que l'apiculteur n'intervienne pour la sauver. Les apiculteurs devraient donc se familiariser avec les symptômes de cette maladie pour pouvoir la découvrir aussitôt que possible. Il est très difficile de découvrir la maladie dans ses premières phases, car les quelques larves infectées dans la colonie sont éparpillées sur tout le rayon. Plus tard, cependant, les indications sont plus apparentes, quoique encore claires.

Avant d'examiner une colonie on devrait se munir d'une provision de cure-dents ou d'allumettes taillées en pointe aiguë pour faire l'essai du couvain.

Les symptômes les plus communs de la loque américaine sont les opercules décolorés, qui sont aussi généralement déprimés et qui, parfois, portent des perforations irrégulières. Lorsqu'on trouve ces opercules, on essaie le contenu de la cellule en y enfouissant un cure-dent pour voir si la couleur est le blanc bleuâtre de la larve saine ou le brun clair de la larve malade. Si la larve est morte depuis quel-

que temps, elle s'est fondue en une masse visqueuse ou collante qui adhère au cure-dent et qui s'étire sur une longueur d'environ un ou deux pouces. Cette larve se dessèche et perd son humidité à tel point qu'elle devient ce que l'on appelle une écaille, qui adhère si fermement à la paroi de la cellule qu'il est difficile de l'enlever. Parfois lorsqu'une nymphe meurt de la maladie, on trouve sa langue attachée au toit de la cellule.

Si l'on entretient des doutes sur la nature de la maladie, on fera bien d'envoyer un morceau du rayon contenant la matière malade au Service de l'apiculture, Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa, qui en fera un diagnostic gratuitement. Inutile d'affranchir les échantillons expédiés par la poste.

A.-H.-W. Birch,
Apiculteur,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ontario.

**N'EMPLOYEZ PAS DE CHAUX
SUR LES SOLS A TABAC DE
LA PROVINCE DE QUE-
BEC.**

(Notes des fermes expérimentales).

La chaux ne fait aucun bien au tabac; elle peut même dans certains cas dégrader beaucoup la qualité de la récolte et en abaisser le rendement. C'est la chose que beaucoup de planteurs ignorent. Parce que la chaux a été hautement recommandée pour améliorer les conditions du sol pour les autres récoltes produites dans la province de Québec, ils s'imaginent qu'elle devrait aussi être employée sur les sols à tabac. Cependant les expériences qui ont été conduites à la station fédérale de Farnham montrent que cette idée est fautive et que le chargement persistant peut causer de grandes pertes.

Dans ces expériences le tabac était cultivé sur terre chaulée et non chaulée et fertilisée avec des engrais chimiques et du fumier de ferme, seul et en combinaison. On a constaté que la chaux abaissait beaucoup le rendement par acre dans certains cas, et cette diminution se montait jusqu'à 300 livres par acre. Elle était surtout prononcée lorsque la chaux était employée en combinaison avec du fumier de ferme et des engrais chimiques. En outre, la qualité de la feuille des tabacs poussant sur terre chaulée n'était pas aussi bonne que sur les autres sols. Une autre source de danger dans l'emploi de la chaux, mais qui ne devient apparente qu'au bout de trois ou quatre ans, c'est que la chaux favorise la propagation de la pourriture noire de la racine. Dans les expériences que nous venons de mentionner nous avons constaté que les dégâts causés par cette maladie n'avaient été qu'insignifiants pendant les deux premières années, tandis que dans la troisième année elle s'était répandue dans tout le sol chaulé. Il est douteux que l'on puisse obtenir une bonne récolte de tabac la quatrième année sur sol chaulé à cause des ravages de la pourriture noire de la racine.

A la suite de ces expériences et d'autres, nous recommandons fortement aux planteurs de tabac de la province de Québec d'éviter de se servir de la chaux parce qu'elle abaisse le rendement par acre, qu'elle produit des tabacs de qualité inférieure et qu'elle favorise la propagation de la pourriture noire de la racine.

T. G. Major,
Service de tabac,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ont.

**Certaines
causes du
lard mou**

(Notes des fermes expérimentales)

Il arrive parfois aux abattoirs un grand nombre de pores dont le lard est mou et l'on voudrait connaître les causes exactes de ce défaut, mais cela n'est pas facile; il faudrait pour cela remonter jusqu'à la ferme d'où ces pores proviennent en passant par toutes les voies du commerce. Faute de facilités voulues pour étudier le problème sous cet aspect, la seule chose que l'on puisse faire est de vérifier par des expériences, si certaines conditions d'alimentation auxquelles on attribue ce défaut en sont réellement la cause.

On sait que plusieurs éleveurs de pores de l'Ouest produisent du lard mou, et comme ces éleveurs ont généralement l'habitude d'employer des rations restreintes, qui se composent, dans bien des cas, d'une seule espèce de grain, nous nous sommes servis de ce renseignement comme base pour la conduite de cette enquête. Il ne faudrait pas conclure de cette déclaration qu'il n'y a que les cultivateurs de l'Ouest qui pêchent dans le choix et dans l'emploi de ces aliments; il est loin d'en être ainsi.

Des essais récemment conduits à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa et portant sur des aliments séparés comme l'avoine moulu, l'orge moulu et les recoups, ou "gru blanc", par comparaison à des rations de grain mélangé ont fait voir qu'en général les aliments séparés sont plus portés à rendre le lard mou que les mélanges de grain bien choisis. On a constaté également que lorsqu'on ajoute du lait de beurre à ces aliments, le pourcentage de lard mou diminue.

D'autres essais faits sur la même ferme ont indiqué que le maïs ou les fèves ont une tendance à produire du lard mou lorsque la ration se compose exclusivement ou en grande partie de ces grains; par contre, l'emploi de bons mélanges de grain et l'addition à la ration de lait ou d'aliments succulents sous une forme quelconque ont réagi à un degré marqué contre toute tendance à la mollesse.

Il paraît également y avoir une relation intime entre la phase de maturité sur l'état physique du pore et sur la fermeté de la chair. Les pores qui ne sont pas bien finis, pas bien à point ou qui ne portent pas suffisamment de gras, sont souvent mous lorsqu'ils sont abattus.

Enfin, les preuves recueillies démontrent également que les pores qui ne profitent pas ou qui ne s'engraissent pas bien produisent fréquemment du lard mou.

W. G. Dunsmore,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ont.

**LA CULTURE DU
LIN A FILASSE**

La culture du lin à filasse, qui était autrefois généralement pratiquée dans la province de Québec, est à peu près abandonnée aujourd'hui. Il n'y a guère que quatre ou cinq districts où les cultivateurs ont continué à cultiver tant soit peu cette récolte. La région du bas de Québec est celle qui produit le plus de lin, à cause de l'éloignement où elle se trouve des villes importantes, mais même là cette culture a diminué graduellement, et beaucoup de cultivateurs ont laissé passer une année, parfois deux, sans semer du lin. Ce déclin de l'industrie est dû au fait qu'il n'est plus possible de se procurer de la main-d'œuvre quel que soit le prix que l'on est disposé à payer pour conduire les anciens genres de broyeurs à bras.

En 1923, le Service de la filasse de la ferme expérimentale, Ottawa, a élaboré un programme d'expériences sur la production du lin qui devaient être conduites à la station expérimentale fédérale de Ste-Anne de la Pocatière; il a aussi recommandé l'installation, à Ste-Anne de la Pocatière, d'un petit moulin de teillage pour que les gens de ce voisinage puissent apprendre à connaître les méthodes les plus modernes d'extraction de la filasse du lin. Cette première démonstration de teillage a été donnée en l'automne de 1923; on a constaté à cette démonstration que beaucoup de cultivateurs avaient encore chez eux une quantité considérable de paille de lin, et qu'ils désiraient vivement la faire teiller par un nouveau procédé. Il fut décidé, pour la première année du moins, de teiller ce lin gratuitement. Le Service de la filasse envoya à Ste-Anne de la Pocatière un teillier expérimenté afin de former nos hommes à ce travail. Quelque 400 cultivateurs ont profité de cette occasion la première année, et chacun d'eux avait une moyenne de 120 livres de paille de lin qui ont rendu en moyenne 8 pour cent de filasse.

Il ne s'est pas fait beaucoup de propagation en dehors mais on donnait beaucoup d'explications utiles et assez complètes sur la qualité du lin qui était fourni. Chaque cultivateur a eu également l'occasion de comparer son lin avec d'autres et il a pu ainsi se rendre compte du type de filasse désiré.

L'intérêt dans la culture du lin croît tous les ans dans la province de Québec. En 1925, nous avons teillé, à Ste-Anne de la Pocatière, 35,460 livres de paille de lin, qui ont rendu 10 pour cent de filasse, et dans l'hiver de 1926-27 42,610 livres qui ont rendu 12.2 pour cent de filasse. Nous avons reçu cette année des demandes venant de 200 cultivateurs, et nous avons accepté 558 lots; séparés au sujet desquels nous n'avons pas reçu de demandes. Ceci signifie que nous recevrons probablement encore plus de lin que jamais cette année parce que le nombre des planteurs augmente, et il se produit déjà plus de lin dans ce district que le moulin à Ste-Anne de la Pocatière ne peut en préparer. Ce réveil de l'intérêt dans la production du lin est dû à l'installation du moulin de Ste-Anne de la Pocatière. Les gens des autres districts de la province de Québec, qui ont vu cette machine en opération, ont pris de l'intérêt à la production du lin, et le Ministère fédéral de l'Agriculture est constamment prié d'établir des moulins semblables dans les autres parties de la province de Québec. On compte que les comités de Beauce et Dorchester auront des installations semblables cet hiver à Beauceville, et il y en aura une autre dans le comté de Charlevoix.

A la suite de ce réveil de l'industrie, la maison Dupuis Frères de Montréal a ouvert un comptoir spécial l'année dernière pour l'achat et la vente des produits du lin, et l'on peut acheter de la filasse, de la toi e et même des matériaux prêts à employer.

L'année même de l'ouverture de ce comptoir, cette maison a vendu dans la province de Québec plus de 2,000 livres de filasse de l'Ontario qui a été tissée et filée par les fermières de Québec.

E.-L. Raynauld,
Ferme expérimentale fédérale,
Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

REMEDES DES FAMILLES

La Médecine Indienne
Enrg.
4, rue Richard,
2e plancher à droite.
Téléphone 2298w

Assurances Générales

A. J. Guin & Cie
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans.
TEL. 114, 4, Du Platon

Dr Roch Hébert
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez
Bureau et hôpital privé
31a Des Forges. Tél. 1425
HEURES DE BUREAU
9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.
Dispensaire Gratuit
Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

Jean-Marie Bureau
B.L.L.L.B.
Avocat et Procureur
Chambre 23, Edifice de la Banque du Commerce, Les Trois-Rivières.
Bureau à Ste-Anne-de-la-Pocatière chez M. D. Lanolette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q.
OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PATRIOTIQUE.

SPECIALITE:
Malux de tête.—Yeux crochets redressés sans opération.
Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a.m. à 6 p.m. vendredi et samedi de 9 a.m. à 9 p.m.
412 St-Maurice, Tél. 965

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin Tél. 1830
Dr J. D. F. Paquin
Médecine Générale
Spécialité Accouchements
Traitements spéciaux pour les enfants.
Consultations régulières De 2 à 4 et de 7 à 8 et sur rendez-vous.
51, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Médecin
Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 p.m.
Maladies des voies urinaires " " femmes " " de la peau
Tél. 119 28 rue Royale

Avocats
Paul Martel Robert Trudel
Martel & Trudel
Avocats
20, Bonaventure Tél. 81
Trois-Rivières.

Avocat Tél. 200
Maurice Fortier
Avocat et Procureur
Bureaux: 19, rue Hart Les Trois-Rivières
A St-Paulin chaque fin de semaine

Médecin
Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles et de la gorge.
Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi.
Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Lavolette

Avocat Tél. 1299-J
Joseph Barnard
Avocat
3 rue Hart. Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges

Chirurgien-Dentiste Tél. Bureau: 658 " Résidence: 337
Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleur
Traitement de la Pourriture par la Vapeur
Denture, Travail dentaire exécuté avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 8 à 9
Bureaux: 26a, Des Forges

MEDECIN Tél. 678
Dr Maurice Caron
ex-élève des Hôpitaux de Paris
Spécialité: Chirurgie Générale
Maladies des Femmes
Maladies des Voies Urinaires
Traitements Electriques
Consultations: de 10 à 12—de 2.30 et de 7 à 8.30 p.m.
6, rue Ste-Julie.

Avocats Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bigné, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Bureau, Bigné & Gouin
Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Chiropraticien
A.-E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
6a rue Alexandre Tél. 1913
Shawinigan Falls
32, 5me Rue Tél. 725
Grand-Mère
121 rue St-Jacques Tél. 497

Médecin
Dr A.-J. Aubin
Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.
Tél. 1143 179, Lavolette

Notaire Tél. 415
J. A. Villeneuve
Notaire
Autrefois de l'Étude Messier et Villeneuve
Argent à prêter, Examens de titres, Règlements de Successions, Difficultés Commerciales, Collection, etc.
35, rue Hart, Trois-Rivières
Edifice de la Banque Canadienne Nationale.

Comptable et Liquidateur Tél. 329 Casier Postal 640
Henri Bisson
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite, Règlement entre débiteurs et créanciers, Perception et achat de comptes, 35 ans d'expérience à votre service.
142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Médecin
Dr ALEX. ACHPISSE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris, Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale
Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes.
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2.30 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.
22, rue Des Forges, Tél. 469
A domicile, sur rendez-vous.

Notaire Casier Postal 556 Tél. 235
J. A. Lemire, LL.L.
Notaire
Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débiteurs Administration générale.
40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Médecin Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPECIALITES:
Chirurgie des organes génito-urinaux, du système osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS:
Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p.m.
A domicile: sur rendez-vous, 56, Ave Lavolette.

Avocat Téléphone 329
Roger Bisson
Avocat
142, rue Notre-Dame Les Trois-Rivières.

Notaire Téléphone: Bureau 1158 Résidence 988
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.
Bureau: c. Maurice, du Samedi midi Propriétés à vendre

Laurent Létourneau
Représentant
La Corporation de Prêts de Québec
Obligations Municipales, Scolaires, de Fabriques, Hypothécaires.
Choix varié de placements.
Consultez-nous avant de placer.
Bureau: 9, rue St-Pierre.
Téléphone 205

Avocats
Robichon & Méthot
Avocats
Bureau: Edifice Banque d'Hochelaga, Trois-Rivières

Notaire Casier Postal 554 Téléphone 421
A. LEBRUN
Notaire,
C.C.S., Cessionnaire du Greffe P. Désilets.
Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc.
23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Notaire Tél. 1055
Jean-Marie Bureau
B.L.L.L.B.
Avocat et Procureur
Chambre 23, Edifice de la Banque du Commerce, Les Trois-Rivières.
Bureau à Ste-Anne-de-la-Pocatière chez M. D. Lanolette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

Avocats Téléphone Bell 1909
DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE
Avocats
Bureau: 4, St-Joseph, Trois-Rivières

Notaire Tél. Bureau 1881 " Rés. 1444-J
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Architecte
U.-J. Asselin, Ernest L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Tél. Bell 963, 42, Alexandre Les Trois-Rivières

Avocat Téléphone 358
Lucien Comeau
Avocat
19, rue Alexandre Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélinas, rue St-Laurent.

Notaires
J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlement de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Avocat Téléphone: 1065
Rosaire Marcotte
B.A., B.C.L.
17, rue Alexandre, Les Trois-Rivières.

Avocat Tél. 253
Chas Bourgeois
B. A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph, 26

Architecte
Jules Caron
Architecte
Tél. 720, 21 rue St-Joseph Les Trois-Rivières



Tribune Ecclésiastique

ABRÉGÉ DE LITURGIE

(XCVI)

VIÈ PARTIE: ACT ON DE GRACES

6 — DERNIER EVANGILE

La bénédiction donnée, (aux messes des morts, après le "Placeat") le prêtre se rend lire une page de l'Evangile.

Cette page est ordinairement la première de l'Evangile de saint Jean. Cette addition à la messe est due à la grande vénération qu'avaient les premiers chrétiens pour l'Evangile de saint Jean. En effet, ils le portaient sur eux et se le faisaient imposer sur la tête quand ils étaient malades.

Saint Augustin fut loin de désapprouver cet usage, et le Pape Paul V ordonna qu'en allant visiter les malades, on mit les mains sur leur tête en récitant l'Evangile de saint Jean. Les Papes eux-mêmes, frappés de la profondeur et de la sublimité du même Evangile, disaient qu'on devrait l'écrire en lettres d'or dans tous les lieux d'assemblée, afin que tout le monde pût le lire. Ce fut donc cette piété populaire qui, aux XVIe et XVIIe siècles, força en quelque sorte le prêtre à le réciter à l'autel et à haute voix. Le Pape Saint Pie V rendit cette récitation obligatoire et uniforme. Et d'ailleurs ce fut même avec plaisir que l'Eglise fit cette addition; car ces paroles de saint Jean terminent admirablement la liturgie de la messe, elles résument tout ce que le Verbe a fait pour nous dans l'éternité et dans le temps.

Dès le début, l'Evangéliste, celui que tous les siècles chrétiens ont comparé à l'aigle, nous mène comme à la source de tous ces bienfaits, qui doivent faire déborder nos cœurs de reconnaissance. Avec lui nous pénétrons jusque dans le sein même de Dieu jusqu'au plus profond de son éternité, pour y contempler la puissance de ce Fils qui sera auprès de nous le dispensateur de tous ses dons.

"Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était dès le principe en Dieu..." Début vraiment solennel! Selon les traditions orientales, saint Jean, comme jadis Moïse sur le Sinaï, écrivit cette page à la lumière des éclairs et au bruit de la foudre.

Incapable d'en dire davantage sur la préexistence du Fils de Dieu, saint Jean énumère ses œuvres et les dons qui nous sont venus de Dieu par Lui.

1o La Création: "Toutes choses ont été faites par lui; et rien n'a été fait sans lui. Ce qui a été fait était vie en lui, et la vie était la lumière des hommes; et la lumière a lui dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas comprise."

"Quelle force, remarque Bossuet, quelle n'est-elle pour le premier clairement que tout est fait par le Verbe! Tout par lui et rien sans lui; que reste-t-il au langage humain pour exprimer que le Verbe est le Créateur de tout, ou ce qui est la même chose que Dieu est le Créateur de tout par le Verbe? Tout et même les choses inanimées, qui n'ont point de vie en elles-mêmes, étaient vie dans le Verbe divin par son idée et par sa pensée éternelle. De même qu'un palais, qui n'est qu'un amas de bois et de pierres, où rien n'est vivant, à quelque chose de vivant dans l'idée et dans le dessein de son architecte, de même tout, est vie dans le Verbe qui est l'idée sur laquelle le grand Architecte a fait le monde. Tout y est vie, parce que tout y est sagesse; tout y est sagesse parce que tout y est ordonné et mis à son rang. L'ordre est une espèce de vie de l'univers."

Pour connaître la vie et la sagesse de Dieu, l'homme n'avait qu'à regarder autour de lui pour connaître son auteur. Et c'est pendant quoi que la vraie lumière ait lui, l'homme enténébré d'ignorance et de péché ne l'a pas comprise...

(A suivre)

Fi ipo

le 27 mars 1928

ASOLESMES

La plus Belle Prière

-II-

Cette antiquité du chant grégorien en augmente le caractère religieux et, suivant la remarque très heureuse de Dom Gajard, "le grand charme de l'office, c'est de dire ce que tous nos pères, depuis les siècles les plus reculés, ont dit et redit; c'est ainsi d'entrer en communion d'âme, de pensée et de vie, avec tous ceux qui, au cours des âges, sont venus s'agréger au corps du Christ; c'est de sentir que, nous qui vivons au XXe siècle, nous faisons un avec tous ceux qui nous ont précédés et ceux qui nous suivront; c'est de penser que c'est toujours, par nos lèvres et notre cœur, l'Eglise catholique, une, qui chante, qui loue, et par les mêmes formules."

Chef-d'œuvre de l'antiquité

Comme on comprend bien le soin pieux avec lequel les moines de Solesmes s'attachent à rétablir dans leur intégrité primitive ces formules, "les plus pures, les plus expressives qu'ait trouvées l'art humain pour parler à Dieu!" Trop souvent des mains sacrilèges ont prétendu les renouveler. Vaine tentative: "Tout art, toute expression du beau a son heure de maturité et de perfection..." Le chant grégorien a eu, lui aussi, son heure. Il s'est épanoui dans sa beauté absolue, définitive, après les siècles de persécution, et au lendemain des grands siècles de doctrine, la civilisation surannée était à son apogée. Tout

mermurée, soupirée par des voix lointaines de moniales, fait régner le Verbe souverainement.

En principe elle ne devrait même pas être accompagnée; pourtant, concession nécessaire, sans doute, au goût moderne obliéré par des siècles d'habitudes différentes, on admet généralement le secours de l'orgue, même à Solesmes. Mais, là-bas, si fautive il y a, quelle "heureuse faute" que cet accompagnement idéal qui se borne à envelopper le chant d'une atmosphère transparente et chaude où sans effort il se détache comme sur un fond moelleux!

Oubli de soi

Une telle simplicité de moyens peut surprendre, nous l'avons vu, des oreilles mal préparées. Mais que faut-il penser de cette critique familière à certaines gens qui jugent volontiers *a priori* et, peut-être, sans avoir jamais entendu chanter convenablement un *Introit* ou un *Alleluia*: la mélodie grégorienne serait, à les en croire, moins expressive de la piété collective et sociale que la polyphonie; et celle-ci, avec ses parties multiples, figurerait mieux l'humanité toute l'humanité en prière?

L'objection vaut contre le solo, dont on n'a pas sans raison déconseillé ou strictement limité l'usage pendant les offices. Il est exact que la voix unique a, pour l'Eglise, un caractère trop individuel et, disons le mot, trop égoïste. Le soliste le plus convaincu, même avec la ferme volonté de "chanter pour Dieu" et "d'oublier tout le reste," ne peut se défendre de songer qu'on l'écoute et, chantant-il seul dans l'Eglise, il lui arriverait de s'écouter lui-même.

Rien de tel dans le chant grégorien, où cent voix et plus — il y faudrait toute la foule emplissant une cathédrale de ses milliers de voix — se fondent pour n'en faire qu'une. C'est même cette unité prodigieuse qui impressionne le plus à Solesmes. "Image d'un choeur universel, écrivait Camille Bellaigue après sa première visite, le choeur choisi des moines ou des moniales m'en parut la plus merveilleuse image... Femmes ou viriles, de quelles voix, me disais-je, n'est pas faite cette voix! Les unes furent impérieuses et souveraines; d'autres, plus humbles, ont supplié. Il en est qui ont crié des commandements de guerre; il y en a qui murmureront des paroles d'amour..." Et maintenant, volontairement captives, les voilà confondues en un seul cantique sacré...

Parfois, dans leur parfait ensemble, comme dans le son d'une cloche, fut-ce la plus pure, on croit saisir des harmonies mystérieuses; une inflexion particulière, une intonation personnelle, que sais-je! un accent plus doux ou plus fort, un souffle plus profond ou plus léger. Mais on ne le croit pas longtemps. Bientôt tout retombe, s'efface et se noie dans l'unique et totale cantilène. Elle ressemble à la mer, mais à la mer parfaitement unie et plane, dont on ne peut distinguer les flots."

Quel modèle de prière collective, au contraire, mes amis! Mais quelle discipline aussi! Car ne vous imaginez pas que cette belle unité se fait toute seule; elle exige un effort intense de chacun, et certaines voix, comme certaines âmes, parviennent difficilement à se fondre dans le choeur. Le chant grégorien est une magnifique école d'oubli de soi.

D'oubli de soi... et de charité fraternelle; car, de même que l'unité, la "continuité" du chant grégorien bien compris suppose un souci perpétuel de collaboration, de soutien réciproque. Croyez-vous qu'une seule voix trouverait le souffle nécessaire pour lier ainsi, sans une pause, ces vocalises épuisantes? Non, mais toutes ces voix qui n'en font qu'une s'appuient les unes sur les autres et reprennent le souffle quand il faut, tandis que la ligne mélodique suit sa courbe impeccable sans faiblir. Le chant grégorien représente l'idéal de la prière sociale et fraternelle.

Expression religieuse

Il y a encore, mes amis, une autre vertu éminemment éducative: école d'unité pour un ensemble, il ne l'est pas moins pour chacun de ses éléments par rapport à lui-même. Certaines musiques malsaines troublent l'âme et exploitent sa dualité en flâtant le pire des deux êtres qui sont en nous et dont le conflit incessant fait le fond de toute vie morale. Le chant grégorien est religieux en ce sens là encore qu'au

lieu de diviser il relie et c'est par les forces de l'âme pour les ordonner ensuite par rapport à Dieu.

C'est, d'abord, une question de tonalité; le chant grégorien ignore la dissonance qui secoue, la note sensible qui, son nom l'indique, éveille et anéantit, les modulations qui déroutent, les écarts excessifs qui aggravent le déséquilibre initial. "Avec cette absence totale de successions chromatiques qui représentent par les demi-tons les choses incomplètes, on dirait qu'il ne peut exprimer que la beauté parfaite, la vérité pure: est, est, non, non. L'oreille habituée à son incomparable franchise ne peut plus sentir ces airs mous, imprégnés de sensualisme jusque dans ce qui devrait être l'expression de l'amour divin. Il y a quelque chose d'angélique dans l'inflexibilité de sa gamme qui ne souffre aucune altération."

Mais le rythme grégorien n'est pas moins hostile à tout ce qui agite, ébranle et contribue à détruire la pauvre machine humaine: syncope, ruptures de l'élan ou attentes vaines donnant à la phrase une allure haletante. C'est un rythme libre en ce sens qu'il n'habite pas l'oreille au retour prévu de formules symétriques; mais liberté ne veut pas dire anarchie, et le "nombre musical" grégorien malgré son extrême souplesse, obéit à des lois précises.

Lois naturelles, d'ailleurs: cette succession d'élan et de repos, cette marche de la voix, cette ondulation sonore correspond à ce que nous sentons en nous-mêmes et n'est que l'effet de la relation harmonieuse et vivante qui s'établit entre les notes brèves et les longues des que nous chantons. Il ne saurait être question d'en entreprendre ici l'étude minutieuse qui dépasserait, à tous égards, le cadre de cette causerie. Retenons-en simplement les caractères essentiels: égalité, indivisibilité des temps premiers, placement normal des appuis et notes expressives, voilà ce qui donne au rythme grégorien "cette assiette solide, cette allure calme, noble et ferme, vraiment digne du culte divin."

III

A Solesmes

Ira-t-on conclure de tout ceci, mes chers amis, qu'une musique aussi pondérée, aussi parfaitement belle, doit être parfaitement ennuyeuse? Non, car on se convaincrait vite, à l'épreuve, que la raison n'est pas seule à s'en délecter; avec elle le cœur y trouve, comme dans le Verbe divin, dont elle est l'expression si fidèle qu'on a pu la dire inspirée, la voie, la vérité et la vie. L'imagination même, à sa suite, se laisse emporter, mais toujours vers les cimes: la sensualité seule et les passions basses en seront forcément déçues.

1o Rien de moins sec et de moins monotone que la cantilène grégorienne: variée à l'infini elle est, tour à tour, immobile et extatique dans l'Introit de Pâques *Resurrexi*, alerte et gracieuse dans celui de la Messe de Minuit *Domine dixit ad me, solennelle dans la communion In splendorebus sanctorum*, poignante dans la communion *Videns Dominus*, ces larmes de Jésus devant le tombeau de Lazare, cette puissance de son commandement à la mort!... Ailleurs elle se fera toute simple, comme dans le *Gloria in excelsis* ambrosien qu'on chante à Solesmes; pittoresque, comme dans le *Jubilat Deo universa terra*, où l'on sent la vague monter, patiente et obstinée, à l'assaut de l'obstacle qu'elle finira par submerger; parfois même spirituelle et malicieuse, comme dans la communion *Lutum fecit* qui suit l'Evangile de l'aveugle-né: "Je m'en suis allé, et je me suis lavé, et j'ai vu, et j'ai cru..." Quelques notes volontairement naïves, qui laissent deviner le sourire intérieur du miraculé devant la curiosité haineuse des Pharisiens: c'est, en trois coups de crayon, un petit tableau délicieux.

Et ne croyez pas qu'il s'agisse de fragments isolés, d'une venue exceptionnellement heureuse. On en pourrait citer à l'infini. Le Révérend Père Gajard, à qui un familier de Solesmes avait demandé une liste des pièces qu'il aimait le mieux dans l'immense répertoire grégorien, s'était mis à noter quelques références; mais bientôt il recula, surpris lui-même, devant les colonnes qui s'allongeaient interminables.

Vous devinez la part qu'une telle musique, malgré ses règles précises, laisse à la personnalité de l'interprète: ce n'est pas un des moindres charmes d'une étude dont on ne voit qu'à l'expérience combien elle est prenante. Le tout est de ne jamais tomber dans ces fautes de goût et de mesure, que l'art grégorien proscrire avec horreur. Infiniment expressif, il n'admet pas qu'on recoure, pour émouvoir, à ces procédés dont usent largement au contraire la musique moderne et qui n'atteignent que les facultés inférieures de l'âme. En somme, c'est une admirable école de maîtrise de soi dans l'élan et dans l'expression.

J'attends ici une dernière abjection, facile à prévoir: Tout cela est fort beau, sans doute... à Solesmes, mais qu'en reste-t-il ailleurs? — Evidemment, si l'on juge du chant grégorien par la caricature qu'en donnent trop souvent nos chœurs de paroisses, on n'est pas près de se laisser convertir au charme de la divine cantilène. Mais il ne faut pas croire qu'à l'extrême opposé le choeur de Solesmes ait cette sorte de perfection surhumaine qui paralyse toute velléité de prétendre à un idéal trop haut placé. Tels visiteurs, pour traduire l'enchantement ressenti au cours de l'office, croient faire grand plaisir aux pères en leur disant: "Vous chantez comme des anges..." Pas du tout! et fort heureusement pour nous, qui ne sommes pas des anges, et qu'une telle inégalité de moyen découragerait infailliblement. Les voix de Solesmes sont des voix humaines; et leurs imperfections mêmes ont une valeur démonstrative, comme celles de l'Eglise, dont l'institution divine n'a jamais été mieux prouvée que par les fruits qu'elle donne avec les moyens dont elle dispose.

On ne saurait trop répéter que le chant grégorien, modèle de la prière sociale, est fait pour être chanté par tous et partout. Autant que dans l'Eglise abbatiale, il est à sa place dans l'humble sanctuaire du hameau voisin; et Dom Gajard, maître de choeur à Solesmes, me disait naguère n'avoir jamais éprouvé de jouissance plus grande qu'à l'entendre chanter par les petits paysans qu'il avait pris plaisir à former lui-même, malgré leur totale ignorance des choses musicales.

Cela ne vous empêchera pas, mes chers amis, la Providence vous ayant départi une formation initiale différente, de chercher à mettre dans votre chant le plus d'art possible. Cela encore est dans les vues de l'Eglise qui, partout où cela se peut, "veut pour sa chère mélodie une interprétation intelligente, digne de captiver l'admiration des artistes les plus exigeants et d'être, pour les âmes les plus élevées, l'expression parfaite de la prière."

Vous apprendrez donc, comme le souhaite Dom Mocquereau, à conduire votre voix, à moduler les neumes avec douceur et avec force, à bien prononcer les mots, à donner du relief à l'accent, à bien phraser, à faire ressortir le vrai sens des idées. Pour cela, il faut avant tout savoir et comprendre ce que l'on chante et, à cette prière, la plus belle qui soit, préparer son âme "qui doit vibrer dans le chant, ordonnée, redressée, sereine, sans passions, maîtresse d'elle-même, intelligente, en possession de la lumière droite en face de Dieu, surabondante de charité. A une telle âme, prêtez une belle voix, artistement formée. Demandez-lui d'interpréter les cantilènes sacrées. Alors vous aurez le beau achevé, vous aurez la mélodie que rêvait le génie de Platon, la mélodie qui inspire le goût de la vertu; mieux encore, vous aurez

l'idéal de la prière chrétienne telle que l'entendait saint Denys, et une application de l'incomparable *benedictine*: "Mens nostra concordet voci nostrae. Que, dans la louange divine, notre âme soit pleinement d'accord avec notre voix."

"Bulletin Paroissial Liturgique"

Le Livre de Messe

En dépouillant le courrier de la boîte aux questions, j'ai lu ceci:

"Maintenant que ce n'est plus la mode d'apporter son livre de prières à l'église, quelle est la meilleure manière d'entendre la messe?"

J'ai voulu donner à cette demande une réponse moins courte que celle que l'on fait dans la boîte aux questions.

Il est malheureusement trop vrai que ce n'est plus la mode d'apporter son livre de messe à l'église et le chapelet est aussi souvent oublié que le livre de messe.

Quand nous étions enfants, nous ne partions jamais pour l'église, le dimanche, sans chapelet et livre. Notre vieille mère nous disait chaque fois l'inévitable question: "As-tu ton chapelet et ton livre de messe?" Il fallait les montrer l'un et l'autre avant de se mettre en marche. Aujourd'hui, les parents ne pensent plus à ces détails — probablement parce qu'eux mêmes oublient très souvent et leur livre et leur chapelet.

Et pourquoi apporter avec soi un livre de prières? Parce que l'on en a besoin pour fixer son attention, pour suivre la messe, pour mieux comprendre le sens des offices liturgiques. Pour beaucoup de nos chrétiens, et même de nos chrétiennes, la seule action pieuse qu'ils font est celle du livre de messe. C'est trop peu mais au moins c'est quelque chose. Si l'on avait soin de bien choisir son livre de prières, de porter

son attention, non pas sur la reliure et la tranche dorée, mais sur la matière qu'il contient, on pourrait acquiescer, durant les offices, à une certaine somme de connaissances religieuses, on renouvelerait ses sentiments de piété et l'on fortifierait sa foi.

Nos ancêtres étaient moins instruits que nous, mais ils connaissaient mieux que nous les différentes parties de la messe, parce qu'ils la suivaient attentivement dans leur livre. Aujourd'hui, nos jeunes peuvent à peine distinguer entre une messe basse et une grande. Quand ils s'accusent d'être arrivés en retard, le confesseur leur demande: "A quel moment de la messe êtes-vous arrivé?" La plupart du temps ils sont embarrassés et incapables de répondre.

Précisément les plus mal partagés au point de vue de la piété, ceux qui sont le plus en proie aux distractions et aux tentations, les hommes et les jeunes gens, assistent à la messe et aux autres offices religieux, souvent sans livre et quelquefois sans chapelet. Les mains dans les poches, le regard perdu dans la voûte ou la tête pivotant de côté et d'autre, ils semblent n'avoir qu'une pensée, qu'un désir, s'échapper au plus tôt, sortir.

Quand les hommes s'acquittent ainsi de leurs exercices de piété quand le mieux qu'ils sachent faire est d'égrener vaguement leur chapelet en bâillant, il ne faut pas s'étonner si le niveau moral baisse et si l'on a si peu de catholiques convaincus.

Le vrai chrétien est homme de prière. Or la prière est un art difficile qu'il faut demander avec insistance, où il faut s'aider de tous les moyens qui sont à notre disposition. Un de ces moyens, un moyen excellent, c'est le livre de messe bien choisi.

C'est la coutume dans les familles, de faire de petits cadeaux au papa, au grand frère le jour de leur fête ou d'un anniversaire heureux: que les mères de famille, que les grandes sœurs laissent parfois de côté les bagatelles brillantes et inutiles, et qu'elles donnent au héros de la fête un livre de prières qui lui convienne. Ne vous souciez pas de l'extérieur; c'est l'intérieur qui doit être précieux dans un livre. Que les mamans veillent à ce que leurs grands enfants, inquisiteurs, frivoles et plus ou moins victimes du respect humain, emportent à l'église leur livre de messe et s'en servent.

Le meilleur moyen d'entendre la messe est de revenir à l'ancienne coutume d'emporter avec

soi son livre de prières et son chapelet. L'esprit sera plus attentif et le cœur se réchauffera au contact du Dieu invisible qui s'immole sur l'autel.

P. R. Ouimet, O.P.

"La Semaine Paroissiale"

Je souhaite la gloire de Dieu et le salut des âmes: voilà ma vie!
Vénérable Mère Marie de Ste Euphrasie Pelletier.

Le bien de la famille

Une maison bien chauffée profite à tous mais surtout aux tout petits qui s'amuse sur le parquet.

Préservez leur santé en utilisant dans votre fournaise le charbon de

Charbonnerie ST-LAURENT

Limitée

Gros et Détail

LIVRAISON A DOMICILE

101, rue du Fleuve

Téléphone

Bureau et Entrepôt : 437

Avez-vous de l'Argent à prêter

Nous payons 5 à 7% d'intérêt sur obligations Municipales, Scolaires, de Fabriques, Utilités Publiques, etc.

Placements de tout repos.

Bray - Caron - Dubé, LIMITÉE

J.-A. Roussel, J.-E. Meunier, Gérants
Téléphone 1912

155, rue Notre-Dame,

Les Trois-Rivières.

HOTEL PLACE VIGER

Gare Viger, Montréal

A proximité du Commerce et des Affaires, des Cours de Justice et des Marchés. Cuisine et service impeccables — personnel bilingue. Prix à portée de tous.

Pour le Carême

Poisson frais, Morue salée, Saumon, Truite, Conserves, Fromage importé et canadien.

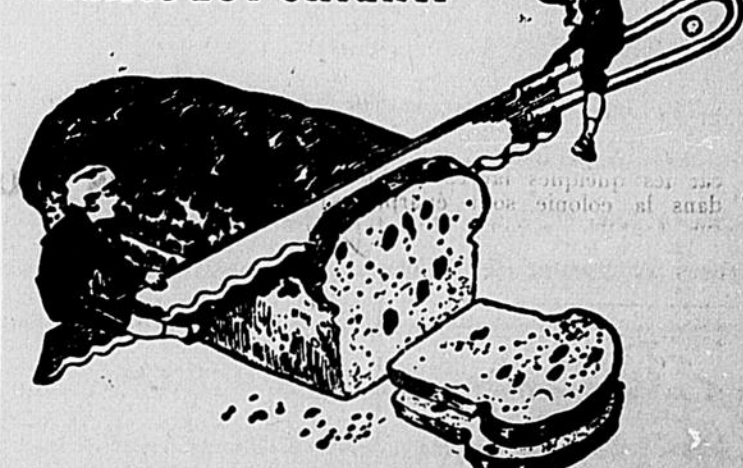
Chez Uld. Carignan Epicier

(Agent pour les Liqueurs Christin)

22, Badeaux,

Phone 122-1749

Avez-vous cette vitalité de l'enfant?



L'homme ne vit pas seulement de pain, mais une table, si bien garnie soit-elle, qui ne porte pas de pain est une bien pauvre table.

Si maintenant c'est du pain de la

BOULANGERIE MODERNE

que l'on y trouve, sans conteste, c'est la vie assurée.

SHAWINIGAN GRAND'MERE ET LA REGION

Grand'Mère

Une assemblée spéciale du Conseil Municipal a été tenue récemment sous la présidence de M. le maire J.-E. Guibord et à laquelle furent présents MM. les échevins Georges Trottier, J.-O. Pelletier et Arthur Surprenant.

Le secrétaire donna lecture d'une lettre de MM. Desilets & Asselin, procureurs de M. Rodolphe Mercier, au sujet d'un accident survenu à son enfant, alors qu'il s'est démis un bras en tombant sur le trottoir de la Corporation. Cette question est référée à la Compagnie d'Assurances.

Le Gérant de la Cité donne information au Conseil au sujet de la rumeur qui veut qu'une importante industrie, la Building Products doit construire une usine dans cette région. Une résolution est alors votée à l'effet d'autoriser le Maire, le Gérant de la Cité, avec pouvoir de s'adjointre le président de la Chambre de Commerce et toutes autres personnes qu'ils jugeront nécessaires afin de rencontrer les directeurs de cette industrie pour leur expliquer les avantages que peut offrir notre ville pour l'érection de cette manufacture à Grand'Mère.

Lettre de M. J.-L. Champigny et soumission pour l'assurance patronale des employés de la ville. Cette question est remise pour règlement lors de la séance régulière du 28 mars.

Le Secrétaire donne lecture d'une offre de vente, par les Révérends Dames Ursulines, à la Corporation de la cité de Grand'Mère, du vieux pensionnat actuel quand elles auront pris possession de leur bâtisse nouvelle. Cette question reste sous considération.

Réclamation pour service d'égout est faite par M. H.-M. St-Cyr. Le Secrétaire est autorisé à demander plus amples détails à M. St-Cyr, quant à cette réclamation.

Réponse de l'Hon. Perron, Ministre de la Voirie, concernant l'amélioration de la côte de la Mine, près de St-Jacques des Piles sur la route Grand'Mère - La Tuque. L'Hon. Ministre laisse entendre qu'il va s'occuper immédiatement de cette affaire.

Lettre de M. E.-B. Wardle, ingénieur en chef de la Laurentide Company, au sujet de l'acceptation des plans du pont suspendu par l'ingénieur consultant M. P.-L. Pratley.

Lettre de M. Ivan-E. Vallée, ingénieur en chef du Département des Travaux Publics de Québec, concernant le rapport de MM. Prattley, ingénieur-consultant et MM. Robinson et Steinman, ingénieurs-auteurs du projet de pont suspendu.

Le Conseil accepte l'offre de la Old Colony Club et invite M. le Maire à en faire partie pour représenter la cité de Grand'Mère dans ce club.

On donne autorisation au Gérant de la cité d'acheter de M. Albert Gélinas, de St-Barnabé, au prix de \$7.00 le cent bottes livrés sur les chars, à Charette Mill, une quantité de un char de foin pour les chevaux de la Corporation.

Echos de la tombola des Zouaves

La présidente du comité de la tombola organisée récemment au bénéfice des Zouaves nous remet une note pour corriger un erreur qui s'était glissée dans le rapport qu'elle nous avait remis sur cette organisation. Ainsi il appert que ce sont Mmes Raoul Lord et Zéphyr Bordeleau, avec une recette totale de \$258.89 qui se sont classées en première position dans la liste des candidates au lieu de Mme Fred Villemure, laquelle a obtenu une recette de \$243.08.

Elle dit adieu au monde

Mlle Cécile Nobert, fille de M. et Mme Xavier Nobert, de cette ville, vient de dire adieu au monde pour entrer au Noviciat des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, à Pont-Viau, P.Q.

Réception chez Mme Emile Bussièrès

Mme Emile Bussièrès donnait récemment une réception à laquelle prirent part Mmes Georges Mayhew, E. Ayotte, Chs Ther-

rien, E.-A. Lampron, Georges Payer, P.-E. Potvin, Eugène Grenier, Roméo Ouellette, Philippe Ouellette, Mlles Laura Rochette et Alix Garneau.

Aux cartes les prix furent gagnés par: Mmes Georges Mayhew, Georges Payer et P.-E. Potvin, Charles Therrien et Mlle Laura Rochette. Le thé fut servi par Mmes Emile Bussièrès et Georges Mayhew.

Tableau d'Honneur chez les Dames Ursulines

Au Pensionnat, classes françaises—7e année: Marguerite Champigny et Marguerite Thibault; 6e année: Dorothée Lemoine et Juliette Deschamps; 5e année: Irène Dubé et Germaine Gagnon; 4e année: Thérèse Dostaler et Suzanne Lambert; 3e année: Yvette Matteau et Éliette Landry; 2e année: Laure Dostaler et Cécile Bheault; 1ère année (a) Lillanne Rhenard et Hélène Neville; 1ère année (b) Madeleine Pelletier et Rachel Massicotte; Cours préparatoire: Fernande Jacob et Gilberte Gélinas.

Classes anglaises—8e grade: Marguerite Thibault et Cornélia Cleary; 7e grade: D. Lemoine et Laurette Maltais; 6e grade: M. Champigny et Emilienne Garneau; 5e grade: Germaine Gagnon et Carmen Lemoine; 4e grade: Juliette Gagnon et Colombe Lacroix; C. Tessier; 3e grade (a) Yvette Matteau et Irène Hoffman; 3e grade (b) Madeleine Lampron et Lucienne Hébert; 2e grade: Laurette Daltre et Claire Champigny; 1er grade: Gabrielle Thibault et Marie-Martine Vennes.

Classes de Musique—Mlle Lucille Thibault, cours licencié; Mlles Lucille Charette et Doris St-Laurent, cours supérieur; Claire Grenier, Alice Lessard, Marguerite Champigny, cours senior; Suzanne Lambert, Ida Grenier et Cécile Tessier, cours intermédiaire; Madeleine Nicole, Berthe Richard, Lucille Ledue, Yvette Matteau et Gertrude Lambert, cours Junior; Claire Champigny, Anne-Marie Poirin, Laure Dostaler, Gabrielle Perron et Luce Desroches, cours Élémentaire.

Ecole St-Louis de Gonzague, Cours français

8e année: Germaine Saucier et Marie-Jeanne Lefebvre; 7e année: Gracie Gagnon et Marie-Ange Sawyer; 6e année: Joséphine Fugère et Marie-Claire Morin; 5e année: Yvette Sawyer et Simonne Gagnon; 4e année (a) Irène Gariépy et Eliane Thibault; 4e année (b) Rita Mercier et Thérèse Marcouillier; 3e année (a) Irène Pascal et Irène Guinard; 3e année (b) Juliette Lafrenière et Lucette Parenteau; 3e année (c) Marie-Ange Gélinas et Albertine Boisvert; 2e année (a) Madeleine Berthiaume et Marie-Jeanne Morin; 2e année (b) Cécile Vanasse et Jeannette Landry; 2e année (c) Lucille Hould et Florence Rivard.

Classes anglaises

7e année: Germaine Saucier et Fernande Nadeau; 6e année: Germaine Tétreault et Florence Matteau; 5e année: Yvette Sawyer et Simonne Lefebvre; 4e année (a) Florette Bernier et Françoise Hamel; 4e année (b) Rita Mercier et Marguerite Carle; 3e année (a) Cécile Gagnon et Béatrice Marcotte; 3e année (b) Jeannette Foster et Yvette St-Arneault; 3e année (c) Cécile Villeneuve et Yvette Boisselle; 2e année (a) Rachel Gagnon et Marie-Paula Lebel.

Va et vient

M. Nolasque Desautiers, de St-Tite, était de passage à Grand'Mère ces jours derniers.

Mlle Gabrielle Nobert, passe une vacance de quelques mois chez sa soeur Mme L.-J. Julien, à Montréal.

M. Gaston Campeau, du Cap-de-la-Madeleine, passe quelques semaines en visite chez Mlles Laperrière.

Le pensionnat des Dames Ursulines, de Grand'Mère, à l'honneur

Les élèves anciennes et actuelles du Pensionnat des Dames Ursulines de notre ville, ont remporté de brillants succès lors du dernier examen de dactylographie bilingue tenu au Pensionnat il y a quelques semaines et dont les résultats viennent d'être reçus.

Voici la liste des concurrentes sur machines Underwood et le nombre de mots écrits: Mlles Rolande Lacroix, 103; Hélène Tremblay, 91; Alice Connors, 67; Irène Palais, 63; Aldora Lafontaine, 60; Juliette Desilets, 61; Germaine Saucier, 59; Gisèle Lord, 58; Ivy Young, 57; Florence Côté, 54; Cécile Neville, 54; Ellen Thibault, 52; Germaine Veillette, 47; Marie-Anne Desrosiers, 47; Emilienne

Garneau, 45; Yvette Hébert, 45; Marie-Blanche Massicotte, 45; Marie-Jeanne Lefebvre, 44; Gladys Palais, 43; et Madeleine Desroches, 43.

Mlle Rolande Lacroix est l'heureuse gagnante d'une machine à écrire Remington furent: Dorothy Dodd, 78; Rosa LaBrie, 62; Alda Ally, 53; Marie-Jeanne Lacroix, 51; Edevica Deschamps, 48; Marguerite Thibault, 46; Yvonne Desmiers, 45 et Cornélia Cleary, 40.

Ces huit concurrentes sur la machine Remington, ont été les heureuses gagnantes du trophée de cette compagnie en faveur du Pensionnat des Dames Ursulines de Grand'Mère.

Une belle fête de famille chez les Chevaliers de Colomb à Grand'Mère

Sous la présidence du Grand Chevalier de la Cour de Grand'Mère M. J.-A. Bernier, les Chevaliers de Colomb de notre ville donnaient récemment à leurs salles une belle fête de famille où les cartes furent en honneur.

Les organisateurs de cette soirée, MM. Maurice Nicole, J.-A. Bernier et Léo Lavalée, ont droit à de sincères félicitations pour les succès remportés.

En outre des cartes, il y eut duos de piano par Mlles Camille et Marcelle Desbiens, et soli de piano par Mlles Germaine et Camille Desbiens.

Aux cartes, les prix furent gagnés comme suit:

Prix des organisateurs: M. Maurice Nicole.
Prix de Whist: MM. André Roy, Roméo Ouellette, et J.-P. Dutil, Mlles Rolande Lemay, Germaine Desbiens et Mme J.-W. Lemay. Prix de présence: Mme Zéphirine Gendron.

Prix de Euchar: MM. Georges-Etienne Caron, Philippe Ouellette, Georges St-Arneault et Lionel Fortin, Mlles Phil. Ouellette, Frank Bergevin, Arthur Duguay et Téslephore Laing.

Les prix furent donnés par les Chevaliers de Colomb, M. Phil. Berthiaume, John Desbiens, Léo Lavalée et Dr G.-A. Ferron.

Les activités de la Fairchild Aviation Limited à Grand'Mère

D'après une note que vient de nous communiquer le Président de cette compagnie, à Grand'Mère, M. Elwood Wilson, il appert que cette compagnie a, durant les deux derniers mois, fait deux voyages aériens au lac Chibougamau, dans la région de l'extrême-nord du Lac St-Jean, et que ses avions ont établi des records en couvrant l'espace entre Roberval et le Lac Chibougamau en une heure et quarante minutes.

D'après les expériences acquises au cours de ces deux voyages les aviateurs ont remarqué que la glace sur les lacs était très peu épaisse et que, en retour, une grande quantité de neige couvrait ces lacs ce qui a occasionné certains troubles aux avions.

Cette compagnie tient en opération continue, pour photographie aérienne, deux puissants avions; elle s'occupera de la protection des forêts pour le compte de la Canadian International Paper Company dans la vallée de la Gatineau, l'été prochain, elle fera aussi de la photographie aérienne pour le Gouvernement Fédéral et ses services sont aussi retenus par la James-D. Lacey Company.

Cette compagnie a vendu à date, au Gouvernement Fédéral, une quantité de 21 monoplanes à cabines "Fairchild," elle a aussi vendu à des particuliers et compagnies commerciales, huit unités des plus modernes.

Selon toutes apparences, cette compagnie entend mener activement son commerce durant la belle saison pour le plus grand bien de notre région.

Beau trait d'honnêteté

Une dame de Grand'Mère, Mme Philias Vincent perdait, l'autre jour, sa sacoche sur un train du C.P.R., entre Grand'Mère et Trois-Rivières, laquelle sacoche contenait un montant d'argent raisonnable. L'article fut trouvé par M. J.-L. Blodreau, employé de la Compagnie Bell, aux Trois-Rivières, lequel a remis la dite sacoche à un conducteur de train du C.P.R., pour en trouver la propriétaire.

Ce beau geste d'honnêteté de la part de M. Blodreau, est tout en son honneur et mérite d'être signalé.

Ceux qui aiment la pénitence sont les vrais enfants de Marie. C'est au pied de la croix qu'elle les rencontre se crucifiant avec Jésus-Christ et buvant l'amour des souffrances aux sources sanglantes de ses blessures. Bossuet

Shawinigan

Grandiose cérémonie à St-Pierre de Shawinigan.

Bénédictio d'une statue de saint Joseph par Sa Grandeur Monseigneur Comtois.

La célébration de la fête de saint Joseph a donné lieu, lundi soir à l'église de St-Pierre, à une belle cérémonie à laquelle la présence de Sa Grandeur Monseigneur A.-O. Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières, donnait un cachet tout particulier d'imposante grandeur et dont les paroissiens conserveront un pieux et touchant souvenir.

Dès sept heures, une foule immense avait envahi l'église et en occupait tous les recoins; en répondant généreusement par leur présence à l'invitation que la veille leur avait adressée leur dévoué et bien-aimé pasteur, Monsieur le curé Emile Trudel, les paroissiens avaient tenu à rendre au saint patron de la bonne mort le sublime hommage de leur attachement et de leur dévotion.

Sa Grandeur Monseigneur Comtois avait bien voulu accepter l'invitation de Monsieur le curé Trudel de venir présider cette cérémonie et de bénir une statue de saint Joseph destinée à être élevée sur l'autel du grand saint dont on célébrait la fête d'une façon si grandiose.

Dans un éloquent sermon qu'il prononça au début de la cérémonie, Sa Grandeur Monseigneur Comtois rappela la beauté, la grandeur du culte que, par l'intermédiaire des statues et des images, nous rendons aux saints, les amis de Dieu. Nos églises sont garnies de statues et d'images qui nous invitent à la piété, à la dévotion. Dieu présente au Tabernacle veut avoir sa cour sur terre comme au ciel, et ces pieux symboles qui ornent nos temples font partie de la cour terrestre du Tout-Puissant. Les statues et les images des saints ont pour but de stimuler notre piété; elles nous parlent et nous prêchent comme cette statue qui est devant nous ce soir et qui nous dit: Regarde et fais suivant le modèle qui t'est montré.

Parlant de la sublimité des vertus que saint Joseph pratiquait pendant sa vie, Sa Grandeur exhorta les fidèles à suivre son exemple, à le prendre pour modèle, à recourir à lui, à nous confier à lui dans nos peines et nos misères, et termina par ces mots: "La leçon que vous devez tirer de cette cérémonie, c'est que vous devez regarder les saints, et en particulier saint Joseph, pour apprendre ce que vous devez faire dans votre vie. La plus essentielle des choses, c'est d'accomplir vos devoirs religieux, de travailler à la sanctification de vos âmes, en un mot de faire la volonté de Dieu. C'est ainsi qu'après avoir, pendant votre vie, imité saint Joseph, après avoir modelé votre vie sur la sienne, vous aurez le bonheur un jour de partager sa gloire et sa gloire dans le ciel pendant l'éternité."

Après la bénédiction de la statue de saint Joseph par Monseigneur Comtois qu'entourait un nombreux clergé, Sa Grandeur officia au Salut solennel du Saint-Sacrement, assistée de Monsieur le curé H. Brousseau, de St-Bernard, et de Monsieur le curé I. Trudel, de St-Marc. Pendant la bénédiction du Saint-Sacrement, du beau chant fut rendu par la Chorale de St-Pierre, dirigée par M. le notaire W.-A. Lamy, maître de chapelle, et par la maîtrise du Collège de l'Immaculée-Conception, dirigée par le Révérend Frère Justinus. Mlle R. Garneau, organiste de la paroisse, touchait l'orgue.

La cérémonie se termina par la vénération d'une relique de saint Joseph.

Parmi les membres du clergé présents à la cérémonie, on remarquait, Monseigneur Paquin, P.D., Monsieur le curé P. Lesage, de Notre-Dame de la Présentation d'Abnerville; Monsieur le curé Lupien, du Sacré-Coeur de la Baie Shawinigan; Monsieur le curé Emile Trudel, de St-Pierre de Shawinigan; Messieurs les abbés Eng. Desilets et Gilbert Larue, vicaires à St-Pierre, Monsieur l'abbé Léon Desilets, vicaire à St-Marc, etc....

Victoire de la Banque de commerce.

Une rencontre aux petites quilles a eu lieu aux salles de C. de C. entre deux équipes de banquiers: Banque Royale vs Banque de Commerce.

Après avoir lutté énergiquement, les joueurs de la Banque de Commerce ont fini par remporter une victoire signalée en gagnant sur leurs redoutables adversaires deux parties sur trois.

Amirault, de la Banque Royale, "roula" la meilleure partie simple avec 128 et obtint le meilleur total, soit 351. Coles, de la Banque Commerce s'est classé deuxième avec un total de 335 et deux bonnes parties simples de 126 et 123. Le capitaine de la Banque de Commerce s'est fort distingué en faisant pour sa part deux superbes "coqs" et en roulant une partie simple qui dépasse le total de ses deux autres parties. Pour ne pas être en reste, le capitaine de la Banque Royale s'est également "confectionné" deux coqs qui lui ont valu de chaleureux applaudissements de même d'ailleurs qu'à son honorable adversaire.

Détail des parties:

Banque Royale.			
Ladouceur T.	92	74	113
Cummings R.	90	75	78
Chouinard A.	75	90	98
Amirault N.	111	128	112
Davidson D.-E.	95	71	53
	463	428	454
Banque de Commerce.			
Forier L.G.	54	125	86
Coles H.-O.	123	86	126
Dapsdale H.	80	106	83
Boel C.-N.	65	114	105
Wilson D.-R.	55	125	64
	377	556	464

Ligue des petites quilles des C. de C.

Lors des dernières rencontres de la Ligue des petites quilles des Chevaliers de Colomb, M. Bellefeuille, avec trois belles parties simples, dont une de 153, a roulé un total de 401, J.-B. Doyon, avec une partie simple de 159, a joué 367, suivi de près par Deschênes avec 364.

M. Bellefeuille a pris les trois parties sur R. Bourque tandis que O. Bigné a gagné deux parties sur J.-B. Doyon.

Détail des parties:

Plante M.	87	90	88
Deschênes T.	111	151	102
Bigné O.	91	96	87
	289	337	277
Guay P.	114	102	85
Desbiens T.	93	83	79
Doyon J.-B.	159	100	108
	368	295	272
Desmarais L.	115	106	100
Genest H.	84	88	54
Bellefeuille M.	121	127	153
	320	321	307
Desmarais A.	100	103	73
Bailaire L.-A.	104	93	123
Bourque R.	100	93	106
	304	299	292

Pavage de ruelle.

A la demande de la majorité des propriétaires intéressés, le conseil, à sa séance régulière de mercredi soir, a autorisé le gérant, M. N.-J.-A. Vermette à faire faire le pavage en béton de la ruelle située entre la 7ème et la 8ème rue, depuis l'Avenue Mercier à l'Avenue des Cèdres.

Demande d'estimés re: escalateur ou ascenseur.

Se rendant au désir exprimé par résolution par les Directeurs de la Chambre de Commerce locale, le conseil a autorisé le gérant municipal, M. N.-J.-A. Vermette, à préparer et à lui soumettre des estimés en rapport avec l'installation d'un escalateur ou d'un ascenseur qui conduirait de la Place du Marché à la 7ème rue. Actuellement les piétons qui veulent se rendre de la Place du Marché à la 7ème rue doivent entreprendre la montée d'un escalier passablement long et pénible à gravir, surtout pour les vieilles personnes, bien que la ville l'ait sensiblement amélioré l'an dernier. Les contribuables du Quartier No 2 qui, du moins pour un bon nombre, sont obligés de monter l'escalier en question pour se rendre à leur église paroissiale, seraient, paraît-il, en général favorables à ce projet de construction d'un ascenseur ou même de préférence d'un escalateur à l'endroit sus-mentionné, c'est pourquoi les Directeurs de la Chambre de Commerce ont cru bon de soumettre le projet au Conseil qui pourrait bien y donner suite si, d'après le rapport et les estimés que le gérant de la ville préparera à cet effet, il juge qu'il peut être réalisé d'une façon pratique.

Renouvellement de polices d'assurance.

Deux polices d'assurance de \$5,000.00 chacune, sur le Poste No 2, ont été renouvelées à M. J.-E.

Ménard, courtier en assurances, de cette ville.

A la demande de M. l'échevin J.-A. Larue, le secrétaire de la cité a été autorisé à demander, aux agents locaux, des soumissions pour les assurances de responsabilité publique et dommages à la propriété sur tous les véhicules-moteurs appartenant à la Corporation.

Amendements au règlement de construction.

Plusieurs amendements ont été apportés au règlement de construction à la dernière séance du conseil municipal. Les principaux de ces amendements sont les suivants:

Aucune station de service pour automobiles ni aucun garage public ne pourra à l'avenir être construit, dans les limites de la cité, à une distance de moins de 150 pieds de toute église, presbytère, collège, école, convent hôpital ou hospice.

Dans aucune partie de la ville, on ne permettra à l'avenir l'érection d'aucune maison ayant moins de deux étages. Cependant il sera permis de construire, sur les rues résidentielles, des cottages, avec toit en mansarde, à un étage et demi, mais toute

Carême? par un seul moyen, la pénitence... "O mon Dieu, qui avez pardonné aux Ninivites, parce qu'ils firent pénitence, faites que nous les imitions et que nous recevions comme eux le pardon de nos fautes."

Abbé Coulin

telle construction devra être érigée à pas moins de douze pieds de la ligne de rue..

Taux de pesée à la balance publique.

Le taux minimum pour toute pesée à la balance publique sera à l'avenir de \$0.10, jusqu'à concurrence de une tonne. Un surplus de \$0.05 sera chargé pour chaque tonne ou chaque fraction de tonne brute additionnelle, mais le maximum pour toute pesée sera de \$0.30.

Jusqu'ici un taux uniforme de \$0.10 était chargé pour les pesées à la balance publique, mais comme la ville a fait installer une nouvelle balance d'un coût approximatif de \$3500.000, le conseil a cru devoir augmenter le tarif afin de mieux le proportionner au coût de la nouvelle installation.

Comment peut-on sanctifier le Carême? par un seul moyen, la pénitence... "O mon Dieu, qui avez pardonné aux Ninivites, parce qu'ils firent pénitence, faites que nous les imitions et que nous recevions comme eux le pardon de nos fautes."

Abbé Coulin

AUX ENCHÈRES BAILLARGEON

A VENDRE

1 Moteur électrique de 5 forces, marque "International"
15 bonnes voitures de livraison, différentes grandeurs.
3 tables de pool.

LE TOUT A TRES BAS PRIX..

Les Enchères Baillargeon
65, rue St-Philippe LES TROIS-RIVIERES.
TELEPHONE: 1606

Graines de Semence: Celeri blanc
Tomates Earliana, Tabac Cannelle

LA PHARMACIE WILLIAMS

22, rue Hart Téléphone No 1
Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolats
"Billie Burke"

Téléphone Bureau: 569

Résidence: 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste

20, RUE DES FORGES

Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse
méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Thomas Bournival, gérant.



AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS
vendus par

St-Lawrence Motor Co. Limited

Vendeur autorisé Ford

99 rue St-Antoine

Téléphones: 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. Q.

SUCCESSALE CHUTES SHAWINIGAN

au No 76, 5e Rue

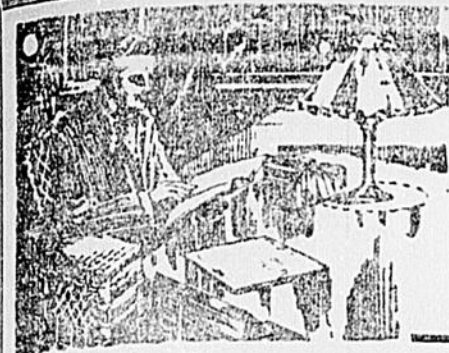
Téléphone 912

Pièces de rechange Ford toujours en magasin.

St-Lawrence Motor Co. Limited

99, RUE ST-ANTOINE





DE TOUT UN PEU

CONSEILS

Bains de Vapeur

Le bain de vapeur est très utile à la suite de la peau; il en active les fonctions et facilite la sortie de toutes les parcelles qui obstruent les pores.

C'est le bain de nettoyage par excellence, il est de plus d'un grand secours contre l'obésité et les accidents du froid.

Ne prenez pourtant pas de bain de vapeur journalier, vous vous fatiguerez très vite, mais je suis certain qu'un bain de vapeur sera d'un excellent effet.

Après le bain de vapeur, vous devez prendre une douche tiède et ensuite vous livrer aux soins experts de la massouise.

Le bain de vapeur a un défaut, il est très chaud et n'est pas à la portée de tout le monde. Certains salles de bain—très peu—sont cependant aménagées pour le bain de vapeur, mais en général il est à se rendre en un établissement spécial.

Cependant, je vous signale qu'il y a dans le commerce des appareils permettant le bain de vapeur chez soi, à l'air chaud ou à vapeur humide, ils consistent en des boîtes qui se ferment hermétiquement, dans lesquelles on peut s'asseoir et on l'on allume une petite lampe à alcool, les appareils sont plantés et n'occupent pas beaucoup de place.

Le prix de ces appareils doit aller des 80 francs. La dépense à faire est donc relativement moyenne. Ce mode de bain est à recommander, il mériterait d'être vulgarisé pour le remède qu'il apporte en lui contre l'obésité, les rhumatismes, les douleurs, la goutte, la neurasthénie, les maladies venant—vous vous en doutez—d'une mauvaise circulation, d'un incomplet fonctionnement de la peau.

C'est un moyen de prendre des bains de vapeur à bon marché.

La douche, le tube les ablutions.

On prend en pluie ou à la douche circulaire ou directe, de haut et de tous côtés, selon que l'installation est faite. La plus simple est la douche simple en pluie, elle est la plus précieuse et la plus venue d'une pomme ou d'un collier au-dessus de votre tête. L'appareil est généralement placé au-dessus de la baignoire et l'eau est empêchée de déborder par un grand biseau de caoutchouc qui glisse sur une tringle circulaire et entoure la baignoire.

On prend la douche tiède, froide ou chaude. Froide, la douche est un excellent remède contre les douleurs et les excès musculaires nerveux.

Pour les personnes n'ayant pas de douche installée, on vend dans le commerce le collier à douche, il s'adapte par un coussin à un robinet d'arrivée d'eau de votre cabinet de toilette ou de votre chambre, voire même de votre cuisine, si vous n'avez pas de cabinet ou l'eau est installée. Il y a aussi le collier à douche et le réservoir, la douche complète, en cuivre. Mais je crois ce mode dangereux—la douche ainsi prise est lente et peut offrir l'inconvénient des refroidissements.

Je préfère, à cette installation incomplète, le tube qui est l'ablation de tout le corps à l'aide d'une éponge, c'est un stimulant énergique et très sain, il remplace le bain et garde au corps une chaleur ferme et jeune. Le tube se prend froid. On évite les refroidissements en mettant au fond du tube de l'eau chaude pour les pieds. Après le tube frotteurs au bout de crin ou à l'eau de Cologne. Vous devez prendre votre tube les jours au lever et le soir.

Les bains de beauté.

Nous avons terminé le tableau des soins hygiéniques; nous passons maintenant au second ordre de soins ceux de beauté.

Suffit-il d'avoir la peau du corps saine et propre? Il faut encore qu'elle soit belle. Je vous entends vous écrier: "Mais on a la peau que la nature nous donne".

Quelle erreur... On peut sans la nature être très belle. On a la peau merveilleuse, douce, nacrée, de grain délicieux, agréable au regard.

Le grand moyen d'avoir la peau belle, c'est le bain, non plus le

bain simple, de propreté, de stricte hygiène, mais le bain raffiné. Il vous est permis de ne prendre un bain savonneux qu'une fois par jour, ou même par semaine, et de prendre vos bains raffinés, de beauté, quotidiennement et autant qu'il vous plaira.

Le bain de son vous fera une peau douce et blanche.

Le bain d'amidon également.

De plus, ces deux sortes de bains nettoient, assainissent, rafraîchissent.

Le bain au bicarbonate de soude est alcalin, assouplit la peau, la préserve des boutons.

Le bain de sel est affermissant et donne des forces.

Le bain à l'eau de Cologne: un litre pour un bain donne une peau fraîche et lisse, de joli teint.

On peut mettre dans son bain de l'alcoolat de lavande, du benjoin, du thym. Demain je donnerai quelques recettes pour aromatiser ou médicamenteux l'eau de vos bains raffinés. Je vous recommande particulièrement les recettes éprouvées et qui sont excellentes.

Une Nuit de Garde

C'était tout au début de la guerre, alors que les blessés commencent à affluer dans des hôpitaux de fortune.

Minuit! C'est mon tour de prendre la garde dans le grand dortoir du lycée, devenu salle de blessés. L'infirmier me passe la consigne et ajoute:

—Rien de particulier à signaler, sinon le 13 qui délire, et le 17 qui est plutôt difficile.

Je commence ma ronde, allant directement vers le 13.

Le pauvre enfant—vingt ans à peine—paraissait être encore dans la fournaise; il se cachait la tête dans les mains, prononçant des paroles incohérentes où revenait comme un appel désespéré le seul mot que je pusse comprendre: "Maman!"

...J'allais ensuite au 17, un fort gaillard d'une trentaine d'années qui me dit aussitôt:

—Infirmier, j'ai soif.

Et je lui donnai à boire... Un peu plus tard:

—Infirmier, la couverture me fait mal.

Et j'enlevai la couverture. Quelques minutes se passent...

—Infirmier, j'ai froid.

Et les plaintes se succédaient sans cesse, et toujours je m'efforçais de satisfaire mon blessé, sans qu'il donnât le moindre signe de contentement. A la fin... Dieu me le pardonne!—après un nouveau service rendu, je fis cette réflexion:

—Vous ne dites pas merci...

—Pardonnez-moi, je souffre tant...

Je crois que je vais mourir...

Je lui pris la main, elle était froide. Je lui touchai le front, il était glacé.

—Mon ami, lui dis-je à l'oreille, vous êtes catholique, sans doute...

—Breton et catholique, dit-il.

—Eh bien, je suis prêtre; si vous voulez vous confesser...

Pour la première fois il porte sur moi ses grands yeux perdus:

—Vous êtes prêtre! Allons, vite...

L'instant d'après, je lui donnai l'absolution. Il se signa avec effort et murmura:

—Je suis content... Vous le direz à ma femme, n'est-ce pas?... Quand elle viendra.

Et me prenant la main, il ajouta doucement:

—Merci... Monsieur l'abbé.

Ce merci-là me fit mal au cœur. J'avais envie de lui crier:

—Non, non; ne me dites pas merci. Je ne veux plus maintenant.

Mais déjà, mon pauvre blessé avait rendu sa belle âme à Dieu.

Le surlendemain, j'accompagnai ce brave au cimetière en priant pour lui... et depuis, je garde son souvenir...

Mais que de fois je me suis amèrement reproché d'avoir sollicité un merci de ce héros, qui si simplement mourait pour son Pays.

A. Dessenné.

Lorsque vous allez prendre votre repos, exigez de votre conscience une reddition de compte; faites cela chaque jour: si vous y êtes exact, vous pouvez paraître sans crainte au tribunal du souverain Juge.

St Jean-Chrysostome

A L'OMBRE DE SAINT-JOSEPH

Un coup de téléphone... Un convoi de blessés est dirigé sur notre petit hôpital de province; il arrivera vers minuit. Bon! La nouvelle se répand, et c'est grand agitation pour préparer les lits moelleux et blancs, le bouillon nourrissant et savoureux.

Mais, chut!... c'est bien le klaxon et les trépidations connues du grand camion... Les voici! Comme toujours, harassés, boueux, la barbe inculte. Incorrigibles, nous leur attribuons la cinquantaine, qu'ils à diviser par deux demain matin, après la grande toilette.

Leur mâle visage s'éclaircit d'un sourire en franchissant le seuil du vieux couvent. Mais, tout à coup, mon regard se croise avec un regard dur, qui ensuite se porte hostile sur la statue de saint Joseph placée au fond du hall.

Plusieurs infirmières remarquent, comme moi l'évident, déplaisir qu'éprouve cet homme à venir dans un monastère pour y recevoir les soins de religieuses.

Je ne peux obtenir un mot pendant l'envolement de l'uniforme poudré et ensanglanté.

Et je n'ai pas plus de succès pendant les ablutions, le gargarisme, le lavement des pieds...

J'entends les voisins réjouis parler, d'un ton animé, des exploits de Tabure: je touche ce sujet brûlant, en déposant sur sa table de nuit le bouillon gras et les oeufs mollets. "En vient-il? A-t-on avancé? Et son pays? Le Midi peut-être?" Car mes yeux tombent sur la loque de journal, la Dépêche de Toulouse, qui enveloppe le pauvre petit bagage du poilu.

J'obtiens péniblement quelques seules monosyllabes. Je comprends que mon blessé ne demande qu'une chose, que je le laisse en paix. Son pansage fait en gare de triage ne doit pas être touché, il ne souffre pas, je lui présente son tilleul et lui souhaite une bonne nuit. Il répond par un signe évasif et banal, se le quitte le cœur gros.

Les jours suivants, mon blessé reste aussi bourru, et il tranche au milieu de ses camarades satisfaits, serviables et gracieux.

Le dimanche arrive: selon l'usage, tous ceux qui le peuvent sortent en ville deux heures. Les boules et les quilles attendent les autres au jardin. Ma salle se vide rapidement.

Mais, sur le lit 17, mon blessé, habillé, reste étendu, les yeux clos. Je m'approche avec un dessert supplémentaire, et, comme j'ai appris la manille par devoir d'infirmière, je m'offre pour une partie. Mais "pourquoi ne sort-il pas?"

—Non, j'ai préféré rester là, je réfléchis, je médite.

—Ah! très bien, et sur quel sujet?

Et cet homme, se soulevant, me répondit d'un ton ému et grave:

—Je médite sur la responsabilité des journaux bourreurs de crânes et menteurs; je médite sur la différence qu'il y a entre un couvent vu du dehors et un couvent vu du dedans!

La glace était rompue. Ce soldat avait vu. La grâce travailla son âme: il repartit purifié, régénéré, transformé, jurant de se souvenir, au jour de son abonnement à un journal et à l'heure des élections, de l'expérience qu'il venait de faire.

Et des larmes roulèrent sur sa rude joue quand il fallut, au départ, repasser le seuil du monastère.

GLORIFIEZ-LE

L'Eglise chante au sujet de saint Joseph le 19 mars: "Que celui qui est le gardien de son Seigneur soit glorifié." Glorifiez-le pieusement, vous aussi, afin qu'il soit le protecteur fidèle de vos foyers, de vos personnes, de votre corporation ouvrière.

Si parfois, ployant sous la fatigue, vous êtes portés à déplorer le sort de l'homme qui peine, le souvenir du charpentier de Nazareth allégera sensiblement votre fardeau.

Si parfois, l'angoisse étirent vos coeurs sous le coup d'épreuves domestiques ou pécuniaires, le recours au vigilant pourvoyeur de la sainte Famille ne restera point sans réponse. Saint Joseph saura surtout défendre son dévoué serviteur au moment du suprême combat.

Monseigneur F.-X. Cloutier

Une Belle Parole

C'était en 1916, au plus fort de la bataille de Verdun. Pendant toute une nuit, le canon avait fait rage et triste besogne sur les rives de la Meuse. Au matin, arrive un groupe de blessés, parmi lesquels un blessé de la face, dont le pansement, complètement souillé de sang, a besoin d'être refait. Spectacle navrant! Le nez, les yeux paraissent ne plus exister qu'à l'état de chair en bouillie; atteint de profil, le visage est littéralement labouré.

Les soins nécessaires donnés, un prêtre-brancardier conduit cet homme jusqu'à l'automobile américaine qui assurait l'évacuation vers l'arrière. Pendant ce court trajet, aux consolations et encouragements que lui présente le prêtre, ce blessé, qui ne se plaignait pas, répondit:

—Allez, je sens bien que mes yeux seront perdus; mais si je guéris, quoique aveugle, je verrai toujours assez clair dans la vie, parce que j'ai la foi.

L. B.

QUESTION ROMAINE A REGLE

Le premier ministre Mussolini fait une déclaration optimiste qui permet de prévoir un accord prochain entre le Vatican et le Quirinal—Les conditions prévues. Une indemnité à accorder.

Rome, 20—Le premier ministre Benito Mussolini a exprimé aujourd'hui de l'optimisme concernant une entente éventuelle sur la "question romaine," question qui comporte les relations entre le Vatican et l'Etat italien. Le chef du gouvernement recevait un comité du parti du centre composé de catholiques favorables au régime fasciste, quand la question a été soulevée. Les membres du comité ont présenté le programme de leur parti, puis une conversation amicale avec le premier ministre fut entamée. L'un des sujets de la conversation fut la question romaine. Mussolini a dit que les relations entre l'Eglise et l'Etat s'étaient beaucoup améliorées et qu'elles étaient satisfaisantes jusqu'au point presque où l'éventualité d'une entente des deux pouvoirs, malgré les nombreuses difficultés que présente un tel arrangement, pouvait être vue avec un optimisme vigoureux.

Le 10 février, la "Presse Associée" annonçait que les négociations entre le Vatican et le Quirinal se déroulaient en vue d'une solution possible de la question romaine et que l'année 1928 pourrait bien voir régler ce problème de 58 ans.

Selon des rapports dignes de foi, la solution proposée comportait une extension du territoire du Saint-Siège avec le droit d'extraterritorialité dont jouit l'actuel territoire papal, une indemnité pour les pertes subies par le Saint-Siège à cause de la chute du pouvoir temporel, et, enfin, un concordat entre l'Italie et le Vatican.

Art Culinaire

Pudding aux fruits

1 tasse de suif haché, 1 tasse de melasse, 1 tasse de lait sûr, 1/2 cuillerée à thé de soda, 1 cuillerée à thé de cannelle moulue, 1/2 cuillerée à thé de clon de girofle moulu, 1/4 cuillerée à thé de sel, 1/4 tasse de raisins coupés, et les pépins enlevés, 3/4 tasse raisins de corinthe lavés et séchés, 2 3/4 tasses de farine.

Mélanger la melasse, le lait sûr et le suif; ajouter deux tasses de farine bien tamisée à l'avance avec le soda, le sel et les épices; ajouter les raisins après les avoir mêlés à ce qui reste de la farine.

Mettre dans un moule bien beurré et fermer hermétiquement.

Cuire à la vapeur pendant quatre heures. Servir chaud avec la sauce suivante:

UNE AUBAINE POUR NOS ETUDIANTS

Un voyage en France sous les auspices de la Ligue Maritime et Coloniale

Une nouvelle qui ne manquera pas d'intéresser les étudiants et qui prouve bien comme nos visiteurs ont apprécié la réception qui leur avait été faite par la Cité, c'est que l'été prochain, sous les auspices de la Ligue Maritime et Coloniale française, douze étudiants de l'Université de Montréal et de Québec, feront un voyage en France. Il y aura huit étudiants de l'Université de Montréal et quatre de l'Université Laval. La date du départ et du retour sera annoncée plus tard.

Un comité a tenu récemment une réunion à l'Université de Montréal, afin d'adopter le mode du choix des étudiants. Les écoles affiliées seront représentées. Les étudiants seront les hôtes de la Ligue Maritime et Coloniale française dont M. Maurice Rondet-Saint est le directeur.

La durée du voyage sera probablement d'un mois. Les membres du comité qui ont été convoqués pour établir les bases du voyage sont MM. l'abbé Pineault, représentant Mgr A.-J.-V. Piette, recteur de l'Université de Montréal; le délégué général, pour le Canada, de la Ligue Maritime et Coloniale française; M. Yves LeRouze, le juge G. Desaulniers, président de l'Alliance Française; M. Paul Seurot, président de l'Union Nationale Française; M. J.-A. Trudeau, agent général de la Compagnie Transatlantique; M. l'abbé Adélaïde Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier; M. Henri Laureys, directeur des Hautes Etudes Commerciales; Augustin Frigon, directeur général de l'Enseignement et de l'Ecole Polytechnique; l'échevin Léon Trépanier, président de la Société St-Jean-Baptiste; Jean Bruchési, professeur à l'Université de Montréal; René Miville Deschênes, président de la Fédération des Etudiants de l'Université de Montréal.

Recettes

Utilisation des écorces d'orange.

—Ne jetez jamais vos écorces d'orange. Voici, en effet, un excellent moyen d'en tirer parti: mettez-les dans votre cruche à eau de toilette, elles parfumeront délicieusement celle-ci et la rendront d'une douceur très favorable à la fraîcheur de votre teint.

Avec les écorces d'orange et de mandarine pelées soigneusement, c'est-à-dire débarrassées de toute la peau blanche, on prépare d'exquises liqueurs de ménage: faire macérer pendant plusieurs semaines dans l'alcool à 90 degrés, puis ajouter un sirop de sucre (demi-dose de sirop pour une pinte d'alcool). Les écorces d'orange bien séchées au four et conservées en sacs donneront en hiver d'excellents allume-feux à la flamme vive et gaie, qui réjouira le salon de famille.

Soupe au macaroni.

Détail: 2 pintes de bouillon; fromage canadien; 1 tasse de macaroni; croûtons; sel et poivre.

Mode de préparation: Faire bouillir le bouillon, et y ajouter le macaroni cassé. Laisser cuire environ 30 minutes. Servir avec croûtons frits au beurre. Saupoudrer la soupe de fromage râpé.

Charlotte glacée au café.

Pétrissez ensemble pendant une bonne heure, une demi-livre de beurre frais et autant de sucre en poudre. Ajoutez un à un quatre jaunes d'oeufs et ensuite gout-

te à goutte une petite tasse de café froid très fort. Tapissez un moule à charlotte de biscuits, versez la crème à l'intérieur et faites glacer légèrement en entourant simplement le moule de quelques morceaux de glace. Démoulez, décorez le dessus de la charlotte avec des petits fruits confits et entourez le bas avec une bonne crème fouettée.

Fondue au fromage.

(8 à 10 personnes)

Faites bouillir deux verres de lait; ensuite prenez trois cuillerées à bouche de fécule de pommes de terre et quatre jaunes d'oeufs, que vous délayez dans du lait froid (un demi-verre à peu près) et mélangez dans le lait bouillant avec une cuillère en bois, puis ajoutez une demi-livre de fromage râpé fin et laissez refroidir le tout environ vingt minutes; avant de mettre au four ajoutez les blancs d'oeufs battus en neige; bourrez votre moule ou votre plat à gratin, versez le tout dessus et faites cuire environ sept à huit minutes dans un four très vif.

Quant la pâte est montée et qu'elle commence à prendre couleur il est temps de retirer et de servir: si le fromage est doux, il faut ajouter quelques grains de sel, et en tout cas du poivre.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

N'employez que le meilleur! LE THÉ VERT "SALADA"

est parfaitement pur et possède une saveur unique. Essayez-le.

te à goutte une petite tasse de café froid très fort. Tapissez un moule à charlotte de biscuits, versez la crème à l'intérieur et faites glacer légèrement en entourant simplement le moule de quelques morceaux de glace. Démoulez, décorez le dessus de la charlotte avec des petits fruits confits et entourez le bas avec une bonne crème fouettée.

Fondue au fromage.

(8 à 10 personnes)

Faites bouillir deux verres de lait; ensuite prenez trois cuillerées à bouche de fécule de pommes de terre et quatre jaunes d'oeufs, que vous délayez dans du lait froid (un demi-verre à peu près) et mélangez dans le lait bouillant avec une cuillère en bois, puis ajoutez une demi-livre de fromage râpé fin et laissez refroidir le tout environ vingt minutes; avant de mettre au four ajoutez les blancs d'oeufs battus en neige; bourrez votre moule ou votre plat à gratin, versez le tout dessus et faites cuire environ sept à huit minutes dans un four très vif.

Quant la pâte est montée et qu'elle commence à prendre couleur il est temps de retirer et de servir: si le fromage est doux, il faut ajouter quelques grains de sel, et en tout cas du poivre.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.

Par ce que dit un homme, on peut

Théodore Botrel, le Barde Breton

(Suite de la page 3)

Quand j'étais tout petit, mon père,
Entraîna ma mère à Paris...
(Grand'maman me prit dans sa
mante

Comme un oiseau du nid tombé...
Mon père entra dans la Tourne-
mentelle...

...Et maman pleura son bébé!
Plus tard après bien des années,
On me refit place au foyer:

Mais dans les pauvres maisonnettes,
Tous les bras doivent travailler!
Pour gagner de l'expérience

Je dus m'enfuir de la maison;
Je fis gaiment mon "Tour de
France..."

Et maman pleura son garçon!

Dans mon métier devenu maître,
Je m'en revins par un beau soir
Et mes parents sentirent naître

Dans leurs vieux cœurs un peu
d'espoir;
Mais, pour porter sac et giberne,
La France a besoin de soldats...

...Et je m'en fus à la caserne...
Et maman pleura son grand gars!

Deux ans plus tard, la pauvre
femme
Crut me reprendre et pour tou-
jours

Mais alors, chanta dans mon âme
La folle Chanson des Amours:
Une enfant rieuse et jolice
Doucement dans mon cœur entra...

Et je m'en fus avec ma mie...
Et maman pleura son ingrat!

Puis un matin, lasse d'attendre,
Elle mourut en m'appelant...
Et j'étais trop loin pour entendre
Son douloureux appel tremblant!

Mais, quand de gros remords
m'effleurèrent,
Sa voix me dit: "Sèche tes yeux...
Car il faut que les mamans pleurent
Pour que les enfants soient "heu-
reux!"

Botrel a donc chanté sa propre
famille, mais il a chanté aussi la
famille bretonne en général.

C'est, par exemple, le "Bébé
mignon" qui s'endort en "riant à
la vie"

C'est le rouet qui
chantonne
Un air des aïeux,
Un chant monotone
Qui mouille les yeux...

C'est le "vieux grand-père ja-
loux," c'est la fille et le fils à
marier; c'est le "quand tu vou-
dras," la fille "quand tu pourras..."

C'est le labourer qui, dès le
matin lorsque l'angelus sonne,
"Quitte sans regret sa litière,"
et s'en va à sa charrue qui l'at-
tend.

Le soc dans la terre
Et les bras aux cieux...

Parce qu'il faut de l'argent dans
le fond des poches.
Pour nourrir les mioches
Et la grand'maman!

C'est aussi, le pêcheur en mer
luttant contre le flot, tandis qu'un
logis, l'épouse et la fiancée s'in-
quiètent d'une si longue absence.
Et là, il convient de dire quelques
mots de Botrel, "chantre de la
mer."

Vous l'avez entendu tantôt dans
ce récit dramatique, "Péri en mer",
si bien interprété par M. Wilfrid
Gariépy, lancer ses plus fortes
impressions contre cette guesse
des gueuses.

Eh! oui, au souvenir des nau-
frages et des deuils, de ses colères
et de ses lâchetés, la mer est bien
la grande maudite. Mais quand,
aux jours de calme, ses vagues
déferlent sur la plage, ou viennent
doucement clapoter contre le gra-
nit des falaises, et que la brise se
charge d'enivrantes exhalations sa-
lines, les Bretons oublient alors les
trahisons, et la Grande Maudite
redevient toujours la "Grande
Câlène," maîtresse bien-aimée du
pêcheur.

Ecoutez la chanson intitulée
"L'Océan" et voyez avec quelle
simplicité le marin breton y déclare
son amour inébranlable pour "celle
qui l'a pris tout entier."

Jadis, au bas de la falaise
J'avais une belle maison
Où je pouvais chanter à l'aise
Du matin au soir ma chanson...

Un jour, l'Océan mugissant
A soufflé dessus en passant

Il a démoli ma maison
J'en perdis presque la raison
Je dois le haïr... et pourtant,
Malgré moi, j'aime l'Océan!

J'avais, pour aller à la pêche
Un solide et léger bateau
Qui, plus rapide qu'une flèche,
Malgré l'ouragan, fendait l'eau.

L'Océan, sans presque y toucher
L'a jeté sur un gros rocher,
Il a fendu mon vieux bateau
Depuis l'étrave à l'étravebot:

Je dois le haïr... et pourtant
Malgré moi, j'aime l'Océan!

Pour gayer ma nuit profonde,
J'avais trois vaillants petits feux
Que j'aimais plus que tout au mon-
de.

Ils étaient si bons pour leur Vieux!
Mais un jour, l'Océan sournois
Les a pris, d'un coup, tous les
trois!

Il m'a volé les petits feux
Qui devaient me fermer les yeux
Je dois le haïr... et pourtant
Malgré moi, j'aime l'Océan!!!

La déclamation et les chansons
qui suivent au programme cette
seconde partie, sont de nature à
vous dire les sentiments du pé-
cheur Breton pour la "Belle En-
jôleuse," mieux que je n'ai réussi
jusqu'ici.

BOTREL, chantre de la Foi

En 1899, Botrel ayant eu le
courage d'écrire un "Chant de
ralliement" de la jeunesse nationa-
liste, chant qui était un vibrant
appel à toutes les jeunes énergies
françaises, fut cité en justice sous
l'accusation du forfait de lèse-pa-
trie.

Quand vint le procès, Botrel
s'avança d'un pas ferme devant les
juges de la Haute Cour de France.
Ayant de répondre à l'interroga-
toire, il voulut affirmer d'un ser-
ment sa volonté de dire la vérité.

— Cherchant du regard sur les
murs, le crucifix vers lequel il
tendrait la main, il ne le trouva
pas et demanda qu'on lui en ap-
portât un. Certains "pères consensés"
trouvèrent cette demande très na-
turelle, et se contentèrent de ricaner
bien à l'aise dans leurs larges
fauteuils.

Alors, le barde avec une simpli-
cité calme et froide lança ces mots
qui claquèrent comme un fouet
sur la figure de ceux qui le nar-
guaient: "Je suis Chrétien," dit-il.
Or tout chrétien qui fait le
signe de croix devenant de ce fait
un crucifix vivant, au nom du
Père, et du Fils et du Saint-Es-
prit, je jure de dire la vérité!"

Celui qui parlait de la sorte
n'était pas, nous le voyons bien,
de ceux qui, rougissant de leurs croy-
ances, renient l'éducation chré-
tienne qu'ils ont reçue d'une mère
pieuse, et, trop lâches pour oser
montrer à nu le fond de leur cœur
hurlent avec les loups ou se can-
tonnent peureusement dans l'om-
bre et le silence. A sa foi, Botrel
se montre inébranlablement fidèle.
Il en est fier, et ne recule devant
rien pour l'affirmer, sans fanfaron-
ner, mais aussi sans peur. Le
chansonnier poète patriote est donc
chez lui doublé d'un grand et fer-
vent chrétien. Et c'est cette note
qui caractérise si éminemment ses
oeuvres et sa vie, que je voudrais
souligner enfin.

Nous l'avons dit, la voix de
Botrel fut celle du peuple breton;
mais elle ne pouvait l'être qu'en
se faisant entendre d'abord comme
une voix bien chrétienne. La Bre-
tagne est en effet le pays des clo-
chers-à-jour et le pays des calvaires.
De toutes parts pointent dans la
campagne de jolis clochers et à
tous les carrefours se dressent
d'antiques calvaires.

Botrel ne pouvait manquer de
les chanter:

Chez nous, tout parle de prière,
Les vieux calvaires de jadis
Qui nous montrent le paradis.

Ecoutez la gracieuse figure que
lui inspire la vue d'un troupeau de
blancs montons paissant au pied
d'un de ces calvaires si chéris du
poète:

Comme dans l'Evangile
On voit sur la hauteur
Loïn du loup maraudeur!
Le blanc troupeau tranquille
Aux pieds du Bon Pasteur.

Ecoutez-le chanter les proces-
sions qui se déroulent en l'honneur
de la Vierge:

Tout est blanc, tout est bleu; la
bannière et le cierge,
Les coiffes et les fichus; les âmes
et les yeux
Tout est bleu, tout est blanc: les
grèves et les cieux,
Tout l'Arvor se pavise aux cou-
leurs de la Vierge.

Et la piété de ces bons paysans
bretons, leur foi inébranlable, pou-
vait-il mieux les traduire qu'il le
fait dans la pièce intitulée:

Bretons têtus, (dialogue entre
les briseurs de calvaires, les abat-
teurs de croix et les paysans.)

Pour vous faire oublier vos prières
naïves,
Bretons, vos chapelets nous vous
les brûlerons!

— Nous avons sainte Anne et saint
Yves:
C'est devant eux que nous prions.

— Alors, nous passerons les seuils
de vos chaumières

Vos Saintes et vos Saints, nous
vous les briserons.

— Au pied des arbres des clairières
Devant la Vierge nous prions.
He! qui nous font, à nous, leurs
têtes séculaires:

Tous vos grands chênes creux
nous vous les abattons!
— Il nous restera nos calvaires
C'est devant eux que nous prions.

— Avec nos durs leviers parmi les
folles herbes,
Tous vos Bons Dieux sculptés,
nous vous les abattons!

— Nous avons des clochers superbes
En les regardant, nous prions.

— De votre obscur Passé, quand
nous fendrons les voiles,
Vos fiers clochers à joir baisseront
les pavés.

— Nous prions devant les Étoiles:
Abattez-les si vous pouvez!...

Botrel ne se contente pas seule-
ment d'affirmer sa foi en la chan-
tant; il en pratique les devoirs et
les vertus, et il fait de son chant, un
véritable apostolat, l'apostolat disait
jadis l'abbé Nollon, consiste à con-
sacrer sa vie, son intelligence et ses
forces à la propagation et à la
défense d'une idée, à se dépenser
pour une noble cause. Botrel ne
fait pas autre chose. Semeur d'i-
déel, pèlerin de charité il va, il va
toujours répandant sans cesse au-
tour de lui la plus saine et la plus
salutaire influence. Il est un vrai
poète, un artiste délicat, un char-
meur, mais il est de plus, un ardent
apôtre... Oui, il mérite ce nom,
lui dont la chanson, douce comme
une fleur ou flamboyante comme
une épée, tour à tour gémissant
dans les binions d'Arvor ou écla-
tant dans les clairs héroïques des
soldats de France, commande de
croire, d'aimer son prochain et de
servir son pays.

Qui ne sent pas la valeur morale
de certaines chansons de Botrel?
Ici, c'est une leçon de charité:

Enfant, sois charitable et bonne
Toujours: printemps, automne,
été;

Mais quand vient l'hiver, ma
mignonne,
Exagère ta charité.

Là, c'est une leçon de travail, de
courage, de confiance en Dieu,
comme dans la jolie chanson des
Dentellières:

Un fervent pater enrichit d'espoir
Les plus pauvres chaumières
Priez le bon Dieu, le matin, le soir,
Mignonnes, Dentellières.

Ailleurs, ce sont d'humbles et
excellents conseils: celui de la
discretion par exemple, dans la
chanson du vieux moulin:

Lave donc, ma pauvre fille,
Ton linge sale en famille,
Et passe au bleu tout le tien
Avant celui du voisin.

"L'Echo des grands bois," dicta
un jour à Botrel, la devise bien
connue: J'aime, je chante, et je
crois!

Ces trois mots, le barde breton
invitait la jeunesse canadienne à
s'en créer un programme de vie
lorsqu'il lui disait en 1901, lors
d'un concert donné à l'Université
de Montréal:

Narguant l'incrédule qui raille,
Marche à ton but, presse le pas
Et pour être heureux ici-bas,
Aime, chante, crois et travaille.

— Chante, libre sous les grands
cieux
La Foi, l'Amour et la Patrie;
Mêle les chants de Crémazie
Aux refrains naïfs des aïeux
— Aime! Ton âme toute neuve
Veut se dévouer sans retard.
Aime et vibre comme Dollard
Lévis, Montcalm et Maisonneuve.

Crois! Et sans nul respect humain,
Garde la foi de tes ancêtres,
Et sous l'égide de tes maîtres,
Aimant Dieu, va droit ton chemin.

N'est-ce pas, Messieurs, que ces
exhortations, sont bien celles qui
conviennent encore le mieux à
notre jeunesse? N'est-ce pas no-
tre rôle à nous de chanter pour ra-
jeunir ceux qui vieillissent, d'aimer
ce qui est bon, ce qui est beau afin
que nos oeuvres soient-elles aussi
belles et bonnes, et de croire enfin
pour ne jamais cesser de marcher
dans la lumière?

Le jour où Botrel parla ainsi à la
jeunesse canadienne-française fut
aussi le premier où les échos de nos
places retentirent de ses chants
qui touchent les cœurs et enthou-
siasment les foules.

Traversant les mers et passant
dans nos villes canadiennes, Botrel
nous chanta l'inébranlable atta-
chement des siens à la foi de leurs
pères; il nous chanta la mer, ses
douceurs, ses cruautés; Et nous,
Canadiens, fils de ceux qui, jadis,
maniaient en chantant l'aviron,
le fusil ou la charrue, fils de celles
qui n'ont jamais voulu laisser les
berceaux inoccupés afin d'y chan-
ter leurs suaves complaintes, avec
Nérée Beauchemin, nous avons
reconnu en nos cœurs

LE PRIX DES OEUF FLECHIT

Rapport sur le commerce des
oeufs et des volailles pour
la semaine courante.

Montréal préfère les oeufs de
la Colombie-Britannique.

Les conditions ont beaucoup
changé depuis la semaine der-
nière sur les marchés aux oeufs
du Canada. La vague de froid,
pendant laquelle les arrivages s'é-
taient ralentis, a fait place à un
temps plus doux, et l'on signale des
arrivages plus abondants de tou-
tes les parties du pays. Il y a eu
une tendance à un fléchissement
et l'on signale quelques baisses de
prix, mais pas en ce moment im-
portantes. Le commerce est très im-
pressionnable comme toujours à cette
époque de l'année, et les commer-
çants écoulent les arrivages aussi
rapidement que possible. Il se-
rait difficile de dire quand les prix
seront arrivés à une base d'en-
treposage, mais l'on peut compter
qu'ils baisseront graduellement, car
il est probable que la production
continuera à augmenter. Dans
certaines sections du commerce
on croit que le fléchissement dé-
cisif du printemps n'aura pas lieu
avant Pâques. La demande pour
la consommation a été bonne jus-
qu'ici dans toutes les sections,
et il n'est pas probable que le
surplus sera considérable avant
Pâques.

Il est encore trop tôt pour pré-
dire les prix auxquels les oeufs
seront mis en entrepôt. On a
met généralement qu'il s'expé-
diera plus d'oeufs cette année qu'
l'année dernière, et les expé-
diteurs sont d'avis que le plus haut
prix que les importateurs anglais
seront prêts à payer est de 38c.
au port de mer. Une analyse très
complète de la situation à Liver-
pool est donnée dans ce rapport
par le correspondant de Liverpool,
M. H. F. Scott. Écrivant en date
du 2 mars, M. Scott dit que les
marchés anglais étaient plus bas
que l'année dernière, et que l'on
prévoit que les prix baisseront jus-
qu'au milieu du mois courant,
puis l'on commencera à entreposer.
Cependant les cablogrammes trans-
mis par M. Scott indiquent que la
baisse attendue ne s'est pas pro-
duite et que les prix actuels des
oeufs irlandais sont un peu plus
élevés qu'ils ne l'étaient au com-
mencement du mois. Sur une
base de 38c. pour les exportations,
les commerçants disent qu'un prix
passable pour l'entreposage se-
rait de 30c. à Montréal.

Un trait intéressant au sujet
du commerce des oeufs c'est la
préférence que les marchands de
Montréal manifestent pour les oeufs
de la Colombie-Britannique à l'heu-
re actuelle. Ils disent qu'ils pré-
fèrent les oeufs de la province de
la Côte à ceux des États-Unis,
même à un prix sensiblement plus
élevé, et il est à noter sous ce
rapport que les oeufs des autres
provinces du Canada sont égale-
ment préférés aux oeufs des
États-Unis. Pendant bien des
années on a considéré que Mon-
tréal était un marché pour les oeufs
non classés. Il n'en est plus de
même aujourd'hui, et Montréal à
l'heure actuelle insiste plus for-
tement pour avoir des oeufs de
choix que tout autre centre de con-
sommation au Canada. En outre,
les consommateurs sont prêts à
payer une prime pour la qualité.
Les commerçants de Montréal dé-
clarent que la consommation des
oeufs est remarquablement forte
et ils l'attribuent principalement à
la bonne qualité des oeufs

qu'ils ont écoulés. Montréal a
écoulé la majorité des oeufs de la
C. B. qui sont venus de l'Est
cette saison.

Les oeufs des Provinces des Prai-
ries commencent maintenant à ar-
river dans l'Est, et l'on estime
qu'une dizaine de wagons sont
arrivés à Montréal depuis que
le mouvement a commencé.

On ne croit pas qu'il s'importera
beaucoup d'oeufs des États-Unis
cette saison, si toutefois il s'en
importe, car la production do-
mestique devrait pouvoir satis-
faire la demande à partir d'au-
jourd'hui.

Cependant les importations aux
États-Unis ont été assez fortes
pendant la semaine finissant le
17 mars, car elles se chiffraient
par 2,832 caisses contre 1,584
caisses pour la semaine corres-
pondante en 1927, s'il faut en
croire la statistique du Service
d'Inspection des oeufs.

Les arrivages de volailles en
vie habillés sont maintenant ex-
trêmement faibles; on emploie
surtout des volailles gelées pour
répondre aux besoins de la consom-
mation. Le mouvement des vo-
lailles gelées est passable si l'on
tient compte de la saison mais on
en compte pas qu'il s'améliore
beaucoup avant Pâques, lors-
que la consommation deviendra
plus active. Les hôtels les res-
taurants et les cercles sont ceux qui
emploient le plus de volailles ge-
lées à l'heure actuelle. La demande
de volailles en vie pour le commerce
jaillit deviendra plus active lorsque
la saison des fêtes juives commen-
cera. Cette période de fêtes s'ouvre
le 5 avril, et la majorité des achats
sont faits avant la fin de ce mois.

Les poulets de grain n'ont pas
encore fait leur apparition sur ce
marché, mais les producteurs com-
mencent à s'enquérir à Toronto,
ce qui indique qu'il y aura bien
tôt des poulets de grain prêts
pour le marché.

Grand'Mère

Le sport à Grand'Mère

La dernière partie de hockey de
la saison a été jouée, à Grand'Mère,
entre deux équipes locales d'amate-
urs, l'Empire Shire et le Grand-
Mère Shire. Ces deux équipes en
étaient à leur deuxième rencontre
alors que l'Empire Shire a réussi
à battre ses adversaires une pre-
mière fois par 8 à 2. Dans cette
dernière rencontre l'Empire Shire
n'a pu vaincre ses adversaires que
par un score final de 2 à 1. Les
Grand'Mère Shire ayant considé-
rablement renforcé leur équipe ont
joué une belle partie et opposé un
front plus uni que leur première
partie.

La glace était excessivement
mauvaise ce qui retarda considé-
rablement le jeu quoique la partie
fut intéressante et mouvementée.

Voici l'alignement et le sommaire
— Empire Shire Gr. M. Shire
Landy A. huis Boiscclair J.
Gareau P. défense Petrin D.
Lesieur H. défense Hanna N.
Boisvert M. centre Julien L.
Cossette G. aile dr. Demers W.
Boisvert M. aile ga. Nohet L.
Cossette P. subs. Deslauriers

Arbitre: Chs Bourbeau; Chrono-
mètreur: Georges Matteau.

1ère période: pas de point.
2e période: Empire Shire, M.
Boisvert, 14 m.; 3e période: Em-
pire Shire, Lionel Boisvert, 6 m.;
Grand'Mère Shire, D. Petrin, 6 m.

Nos concitoyens ont prouvé cette
année qu'ils avaient de l'esprit
sportif, alors que 500 fans accompa-
gnaient notre équipe senior lors de
la partie Grand'Mère-Université
de Montréal, laquelle eut lieu aux
Clubs Shawinigan.

Et les deux excursions faites
pour les parties jouées aux Trois-
Rivières avec le Desmarais, ont
groupé un bon nombre de nos ama-
teurs du hockey et prouvé qu'à
Grand'Mère nos vieux comme nos
jeunes, aiment le hockey et sont
prêts à l'encourager.

Grand'Mère n'a pas gagné la
coupe de la Ligue de la Vallée du
St-Maurice, laquelle est allée au
Shawinigan, mais on peut dire que
nos voisins peuvent se déclarer
chanceux car si nos gars avaient
joué leurs premières parties comme
leurs dernières dans la ligue, la
coupe serait montée à Grand'Mère.

Le Canadien Pacific a droit à de
sincères félicitations pour le service
spécial de trains qu'il a mis à la
disposition de nos amateurs du
hockey. Ils n'ont pas craint de
donner du service.

M. C. F. Buys, le capitaine... en
passant... du Canada Power, peut-
il nous dire pourquoi il a attendu à
la fin de la saison, alors qu'il n'y a
plus de glace pour lancer son défi de
850.00 au Roy & Nicole. Aura-t-il
la mémoire assez longue pour
s'en rappeler l'an prochain... et
alors il trouvera des amateurs
pour parier à la condition toutefois
que le Canada Power joue du
hockey et non du bâton.

Le Roy & Nicole nous a fait
honneur dans le hockey amateur,
à Grand'Mère et à l'étranger, cette
année. Une seule défaite sur plus
de douze parties de jouées, c'est un
succès épatant.

Nous donnons ci-dessous, l'état
des équipes à la fin de la saison de
la Ligue de la Vallée du St-Mau-
rice.

Shawinigan 5 2 1
Grand'Mère 4 4 x
Porter Globe 2 5 1

Il s'est joué quatre parties à
Grand'Mère et huit sur l'Arena des
Clubs Shawinigan.

Il s'est enregistré une quantité
de 53 points par les trois équipes
durant toute la saison, dont 23
par le Shawinigan, 16 par le Porter
Globe et 14 par le Grand'Mère.

Voici les noms des scoreurs de la
Ligue avec leur position respective:
Quinn, du Porter Globe, 7 points;
Grenier, du Shawinigan, 6 points;
Georges Nourry, du Shawinigan,
5 points; Hervé Lemay, du Grand-
Mère, 4 points; Tom Richardson,
du Grand'Mère, 3 points; Lor-Ber-
geron, du Shawinigan, 3 points;
R. Hébert, du Shawinigan, 3 points;
Waite, du Porter Globe, 3 points;
Paul Nourry, du Shawinigan, 2
points; Barrette, du Porter Glo-
be, 2 points; Russell Cooper, du
Grand'Mère, 2 points; Georges
Bergeron, du Shawinigan, 2 points;
Hogue, du Grand'Mère, 2 points;
Coutchfield, du Porter Globe,
2 points; Neville, de Grand'Mère,
2 points;

Les joueurs dont les noms sui-
vent ont compté chacun un point:
Châteaufort, Hill, du Shawinigan;
Honde, du Grand'Mère, Sher-
riff, et McDonald, du Porter Globe.

Take time to be holy,
The world rushes on.
Spend much time in secret
With Jesus alone.
A Religious of G.S.

Il est dans la nature des bonnes
oeuvres de multiplier l'amour, la
joie en se multipliant elles-mêmes,
et cette allégresse d'une action
sainte est comme un assaisonne-
ment à la nourriture de l'âme.

— St Grégoire le Grand

A l'entendre, nous avons senti
ce barde de la "patrie des
grands rêveurs et des grands ho-
ros" était notre parent. Ce beau
et fier Breton, au profil si pur,
aux attitudes si nobles et si sou-
ples, ce Botrel à la voix chaude et
vibrante aimait trop ce que nous
aimons nous-mêmes pour ne pas
trouver de l'admiration chez
notre race, et ne pas être salué par
elle comme un "coûsin affectueux."

Depuis, il a disparu, mais son
âme est encore au milieu des Cana-
diens parce qu'elle s'était déjà
depuis longtemps identifiée avec la
leur. Ses chansons sont encore
dans tous les cœurs et sur toutes
les lèvres, et ici comme en Bretagne,
ce sont les "chansons de chez-
nous."

Ta lyre ne s'est donc pas encore
vue Botrel. L'écho de ta belle
voix frappe encore nos oreilles et
notre souvenir demeure encore dans
tous les cœurs. Ce souvenir, les
tiens s'apprennent, là-bas, à le con-
crétiser dans le bronze, de la même
façon que tu fis jadis pour Jacques
Cartier, le malin; ici, nous le
concrétiserons en suivant l'exemple
de ta foi et de ton patriotisme.
Fidèles à ton enseignement, nous
aimerons, nous chanterons et nous
croirons toujours.

CE SOIR

Whist des Zouaves
à leurs salles
rue Voltaire
8.30 heures précises

Admission 35 sous
Vestiaire compris.

— Mgr Lenfant

ST-STANISLAS

La St-Joseph a été grandement
fêtée à St-Stanislas. L'église était
remplie de fidèles accourus de toute
la paroisse pour assister à la messe
de St-Joseph et y faire la sainte
Communion. Pendant la messe
célébrée par Monsieur le Curé, il y
eut chant et musique. Le choeur
des jeunes filles exécuta un joli
programme sous la direction de
Mlle Rose-Eva Lafontaine. Mlle
Rose-Alice Lefebvre tenait l'orgue.
Les solistes furent: Mlle Médora
Gervais, Mlle-Blanche Rousseau,
Berthe Déry, Thérèse et Albertine
Mongrain. Dans l'après-midi la
bénédictin du saint Sacrement
fut donnée par Monsieur le
Vicaire.

La veille, il y eut présentation
d'adresse à Monsieur le Curé et à
Monsieur le Vicaire, au Collège
des RR. Frères St-Gabriel, à l'oc-
casion de leur fête patronale.

Le corps de musique de la mai-
son fit entendre ses plus beaux
morceaux, le choeur des élèves
exécuta un chant de circonstance,
puis vint l'adresse lue par M.
Paul-Emile Mongrain. Mon-
sieur le Curé, dans sa réponse, dé-
montra l'opportunité, la nécessité
même pour le jeune homme d'orien-
ter de bonne heure sa carrière et de
la préparer. Si l'éducateur a un
rôle à jouer dans cette préparation,
le jeune homme doit comprendre
qu'il est lui-même le principal
artisan de son avenir. Puis Monsieur
le Curé remercia le personnel,
professeurs et élèves, et de cette
cordiale démonstration et riche
bouquet spirituel offert par la
Communauté.

</